



Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des producteurs de semences

Mardi 7 juillet 2020
12 h 00 à 16 h 15 HAE

La réunion se déroule dans les deux langues officielles et vous pouvez choisir d'écouter dans la langue de votre choix grâce à la plateforme de réunion. Le Robert's Rules of Order s'appliquera à l'AGA d'aujourd'hui. L'assemblée annuelle est ouverte à tous les membres et à toutes les parties prenantes.

Président de l'assemblée



Jonathan Nyborg
Président

Je m'appelle Jonathan Nyborg, je suis un producteur de semences de New Denmark, au Nouveau-Brunswick, et je suis président de l'ACPS.

C'est mon dernier jour en tant que président de l'ACPS et plus tard dans le programme, je remettrai le marteau à mon collègue et bon ami Joe Rennick.

Ce fut un honneur et un plaisir de vous servir et je me réjouis de continuer à le faire en tant que président sortant. Avant de passer au programme officiel, permettez-moi de présenter et de remercier notre commanditaire.

Un merci tout spécial à Cribit Seeds et SeCan de sa généreuse
contribution à l'appui de
l'Assemblée générale annuelle 2020 de l'ACPS



3

J'aimerais prendre le temps de remercier Cribit Seeds et SeCan de leur contribution à l'événement virtuel de cette année.

Cribit Seeds est une entreprise familiale de Waterloo, en Ontario, qui se consacre aux semences de haute qualité et qui est fière de s'associer à des fournisseurs de produits génétiques exceptionnels pour conditionner et produire des semences pédiées d'avoine, d'orge, de blé, de maïs et de soja ainsi que des hybrides.

Quentin Martin, copropriétaire de Cribit Seeds, a participé à la modernisation et à l'amélioration du système canadien de semences pendant une grande partie de sa carrière de plus de 30 ans dans ce secteur. Il y a deux ans, lorsque l'ACPS a demandé des volontaires pour former un groupe de travail « de base » afin d'étudier le concept d'une organisation nationale des semences, Quentin a gracieusement donné de son temps et s'est montré disposé à ajouter à l'effort de beaucoup d'autres.

Grâce à Cribit Seeds, une partie importante des coûts de la réunion de cette année a été compensée.

SeCan a une longue tradition de partenariat avec l'ACPS pour soutenir les producteurs de semences canadiens. Cette année encore, nous tenons à remercier SeCan de sa contribution. SeCan est le « partenaire semencier du Canada » et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires en sélection afin d'offrir aux agriculteurs canadiens des cultivars très performants. Avec plus de 375 variétés, SeCan continue d'être l'un des principaux partisans de la sélection des végétaux au Canada.

Au nom de l'ACPS, un grand merci à SeCan.

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée

12 h 00	Mot d'ouverture	13 h 10	Rapport sur les mises en candidature
12 h 05	Adoption de l'ordre du jour	13 h 25	Rapport sur les résolutions de 2019
12 h 10	Adoption du Procès-verbal de l'AGA de 2019	13 h 40	Prix
12 h 15	Rapport du président	13 h 45	PAUSE
12 h 30	Rapport du directeur exécutif	14 h 00	Le point sur la fusion
12 h 45	Rapport financier	15 h 00	Résolutions de 2020
13 h 00	Approbation des vérificateurs	16 h 15	Clôture

Motion d'adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2020 tel que présenté aux membres.

Présentée par Dave MacKellar; appuyée par Joe Rennick



Un premier avis d'assemblée générale a été publié dans le numéro d'Actualité semences du début de juin. Un avis de rappel et un appel à présenter des résolutions ont été envoyés aux membres le 28 juin. Un dernier avis a été envoyé aux membres le 2 juillet.

Seules les questions figurant à l'ordre du jour du dernier avis de réunion seront traitées lors de cette réunion, qui se déroulera conformément aux dispositions générales du Roberts Rules of Order, adapté aux réunions virtuelles, comme indiqué dans l'avis de convocation final.

Un quorum de 30 membres en règle est requis

Les délégués votants et toute autre personne assistant à une assemblée des membres peuvent s'adresser à l'assemblée lorsqu'il y a une convocation pour discuter d'une motion avant l'assemblée. Si vous souhaitez vous adresser au président sur une motion, veuillez inscrire votre question ou votre commentaire dans la section de clavardage. S'il y a une discussion ou une question, le modérateur de la réunion lira la question à voix haute.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente

Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2019 à Whistler, en Colombie-Britannique, tel que présenté aux membres.

Présentée par Scott Horner; appuyée par Dale Connell

Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de novembre 2019 à Saskatoon, en Saskatchewan, tel que présenté aux membres.

Présentée par Scott Horner; appuyée par Dale Connell

Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de février 2020 à Saint-Hyacinthe, au Québec, tel que présenté aux membres.

Présentée par Scott Horner; appuyée par Dale Connell.



Bien que l'Association canadienne des producteurs de semences n'ait aucune obligation légale de faire adopter par ses membres les procès-verbaux des assemblées annuelles des membres, le conseil d'administration de l'ACPS a déterminé qu'il s'agissait d'une pratique exemplaire et courante.

Rapport du président 2020

Jonathan Nyborg

Nous tenons à remercier ici nos anciens présidents, nos présidents honoraires, les récipiendaires de nos prix Membre honoraire à vie et Sociétaire Robertson. Nous aimerions également rappeler à notre souvenir les producteurs qui sont décédés et qui ne sont plus parmi nous en 2020.

Plan stratégique de l'ACPS



Au cours des quatre dernières années, le conseil d'administration de l'ACPS a été guidé par son Plan stratégique pour la détermination des priorités et l'affectation des ressources.

Il a fallu une année entière pour élaborer le plan, qui a bénéficié des idées et du soutien de l'ensemble du conseil d'administration, des conseils d'administration des filiales de l'ACPS et des membres de l'ACPS.

Il a tracé la voie qui nous a finalement menés là où nous sommes aujourd'hui - sur le point de créer une nouvelle organisation nationale des semences qui, à son tour, sera le fer de lance de la modernisation du système canadien de réglementation des semences, en partenariat avec le gouvernement et nos clients.

Ce faisant, il a positionné l'ACPS dans un rôle de chef de file, non seulement dans des domaines traditionnellement forts, comme la certification des semences, mais aussi dans toute la gamme des questions importantes pour l'ensemble de l'industrie des semences.

Autrement dit, si nous n'avions pas élaboré et mis en œuvre ce plan, nous ne serions même pas proches de notre situation actuelle.

Rapport annuel

CONTENU

Message du président

Qui nous sommes

Plan stratégique 2017–2023, nos résultats :

- AMÉLIORATION CONTINUE DU SYSTÈME D'ASSURANCE ET DES NORMES DE L'ACPS - (DRP 1 – Systèmes très performants)
- COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS – (DRP 2 – Soutien aux membres)
- CERTIFICATION ET MODERNISATION DES SERVICES TECHNOLOGIQUES – (DRP 3 – Croissance du secteur)
- SYNERGIE DES SEMENCES – (DRP 4 – Partenariats)
- MISE À JOUR FINANCIÈRE - (DRP 5 – Efficience et efficacité organisationnelles)

Notre Assemblée annuelle 2019

Notre conseil



Il est disponible sur le site web de l'ACPS et les éléments clés de sa table des matières sont présentés sur la présente diapositive - Par domaine de résultats prioritaires

Il brosse un portrait complet, mais succinct, de qui nous sommes, de ce que nous faisons et de la manière dont nous le faisons.

Il donne une image claire de nos priorités, de nos résultats pour 2019-2020 et de notre situation financière, par DRP

Le rapport que nous vous présentons aujourd'hui (président et directeur exécutif) s'en inspire largement.

Je vous encourage à le lire.

Message du président

Nos objectifs :

- Renforcer le Système de semences du Canada
- Dialoguer avec les membres
- Harmoniser les priorités de l'ACPS avec les besoins des membres

Nos priorités :

- Organisation nationale des semences
- Modernisation de la certification des semences de l'ACPS (2.0)
- Programme de perfectionnement professionnel
- Modernisation de la réglementation des semences

Dans la deuxième année de ma présidence,

Nous sommes restés fidèles aux objectifs de :

1. renforcer le système canadien des semences
2. maintenir l'engagement de l'ACPS auprès de ses membres.
3. veiller à ce que les priorités de l'ACPS s'harmonisent avec les leurs.

ET

NOUS sommes restés concentrés sur les résultats dans quatre domaines de résultats prioritaires :

1. Création d'une nouvelle organisation nationale des semences
2. Poursuite de la modernisation de la certification des cultures de semences de l'ACPS
3. Des normes professionnelles nationales et un programme complet de perfectionnement professionnel à l'intention des producteurs de semences
4. Collaboration avec l'ACIA et nos partenaires de l'industrie pour lancer officiellement le processus de modernisation de la réglementation des semences

Merci

- À nos partenaires de l'industrie et du gouvernement
- À nos membres
- Aux conseils et au personnel de nos filiales
- À notre conseil d'administration
- Au personnel de l'ACPS

Avant de passer le relais à notre DE, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont rendu mon mandat si gratifiant et significatif

- Nos partenaires de l'industrie et du gouvernement - sans lesquels notre système de certification des semences ne fonctionnerait pas
- Nos membres - qui ont toujours été ma source d'inspiration - vous êtes les meilleurs
- Les conseils d'administration et le personnel de nos filiales - pour votre leadership et votre approche collégiale - en mettant toujours le pays au premier plan
- Notre conseil d'administration - pour votre travail et votre dévouement incroyables
- Notre personnel de l'ACPS - pour votre professionnalisme et votre persévérance - qui nous aide à être les meilleurs
- Je cède maintenant la parole à Glyn qui, comme moi, passe à autre chose cette année. Ce fut un voyage incroyable. Merci Glyn --- et le meilleur est à venir!

Rapport du directeur exécutif



Glyn Chancey
Directeur exécutif

Ce fut en effet un voyage incroyable et je me fais l'écho de vos remerciements :

- Nos partenaires de l'industrie et du gouvernement
- Nos membres
- Les conseils d'administration et le personnel de nos filiales
- Notre conseil d'administration
- Et en particulier mon personnel, dont je suis à la fois incroyablement fier et reconnaissant. Ils sont de calibre mondial.

Mais nous en reparlerons plus tard.

Permettez-moi de m'appuyer brièvement sur vos remarques et d'évoquer nos principaux résultats en 2019-2020, avant de passer aux aspects financiers

Normes et système d'assurance de l'ACPS

- Amélioration continue
- Modernisation de la Circulaire 6
- Élaboration de normes

Amélioration continue

L'amélioration continue est un élément essentiel du système de gestion de la qualité (SGQ) certifié ISO de l'ACPS. Cela inclut la modernisation des systèmes de gestion et de technologie de l'information (GI/TI), essentiels pour améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles, un domaine de résultats prioritaires du Plan stratégique de l'ACPS. Les améliorations pour 2019 comprenaient :

- Changements dans le *site des membres* du site Web de l'ACPS permettant une efficacité accrue et un accès pour les membres aux données d'évaluation, aux descriptions des variétés, aux demandes et aux données de certification.
- Amélioration des contrôles de surveillance de la pureté variétale et de l'identité génétique - avec l'ajout d'indicateurs d'alerte sur les préoccupations liées aux variétés. Ces indicateurs améliorent le suivi de l'ACPS et la surveillance par l'ACIA des cultures ensemencées avec des semences parentales potentiellement problématiques.
- Un nouveau processus de flux de travail pour accélérer les notifications aux producteurs concernant les problèmes variétaux recensés par le programme des essais de contrôle a posteriori de la vérification des variétés de l'ACIA, qui vérifie les échantillons des parcelles et des inspecteurs.
- Expansion du Programme d'évaluateurs à distance pour mieux gérer la charge de travail en haute saison et réduire les temps de réponse - de plus en plus mesurés en heures.

- Enfin, l'année dernière, nous sommes passés à un niveau de certification ISO amélioré (ISO 9001:2015) qui a étendu la couverture ISO des opérations uniquement pour inclure tous les aspects du travail de l'ACPS : certification, établissement de normes, politiques, communications, administration et services aux membres.

Modernisation de la Circulaire 6

- L'année dernière, nous avons achevé notre révision des Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada (Circulaire 6), en intégrant les contributions de nos membres et de la chaîne de valeur du secteur des semences en général, et en mettant en œuvre les changements de normes recommandés par les groupes de travail propres aux cultures
- Ces changements portaient sur des exigences concernant l'utilisation du terrain, l'isolement minimum et les tolérances maximales d'impuretés, principalement pour les cultures de céréales, de légumineuses, de chanvre et de soja.
- L'interface utilisateur complète pour les exigences de certification des cultures des semences de l'ACPS (Circulaire 6) a été achevée en 2019, y compris un important reformatage du contenu. Grâce à l'outil de recherche en ligne, les membres peuvent désormais accéder rapidement aux normes propres à la certification des cultures.

Élaboration de normes

- En réponse aux demandes des membres et des clients, un groupe de travail sur le maïs hybride a été formé, des normes ont été introduites pour la certification des cultures de moutarde hybride, et le travail a commencé sur les lignes directrices pour les cultures de semences de chanvre non traditionnelles.
- Complétant le travail de l'AOSCA et de l'Alliance canadienne du commerce du chanvre (ACCC), un sous-comité du Comité des sélectionneurs de végétaux de l'ACPS a contribué à l'élaboration de lignes directrices pour la certification des semences de chanvre féminisées (SCF) et des cultures de semences de chanvre hybrides. Ces normes de certification seront présentées plus tard cet été (2020).

Modernisation de la certification et de la technologie

- CertiSem 2.0
- Plateforme des profils des variétés
- Projet pilote sur les chaînes de blocs
- Projet de perfectionnement professionnel



L'amélioration continue nécessite en fin de compte une vision et un objectif pour le faire - C'est là qu'intervient le travail de modernisation de l'ACPS. L'année dernière, ce travail s'est réparti en 4 grandes catégories

CertiSem 1.0 à 2.0

CertiSem est une plateforme numérique de bout en bout qui permet au système de certification des cultures de semences du Canada de fonctionner. Les utilisateurs finaux sont les membres, l'ACIA, les entreprises de semences, les services d'inspection et les inspecteurs.

La version originale de CertiSem est appelée Version 1.0. Nous en sommes actuellement à la version 1.7 et nous nous sommes dirigés de manière itérative vers la version 2.0 (un nouveau niveau qui nécessite la numérisation complète du système de certification des semences et qui pourrait devenir le centre du guichet unique du Livre blanc).

La poursuite de la modernisation pourrait étendre l'actuel « carrefour de l'information » de l'ACPS (CertiSem 1.0) pour fournir à terme une traçabilité numérique de bout en bout des semences, à un coût raisonnable, afin de soutenir un large éventail de modèles commerciaux.

Parmi les avantages potentiels, citons une meilleure reconnaissance des systèmes de gestion de la qualité des clients et membres existants, une réduction des formalités administratives, des enregistrements de données plus fiables, une sécurité des données renforcée, une transparence et une assurance de sécurité accrues, une meilleure résilience des systèmes de gestion de la qualité et une protection contre les menaces, ainsi qu'un soutien aux petites et moyennes entreprises.

Plateforme des profils des variétés

Il s'agit d'un concept fondamental du guichet unique du Livre blanc - Alors qu'actuellement les informations sur les variétés sont conservées dans des silos de données dans de multiples organisations et sites, une plateforme des profils des variétés fournirait au secteur agroalimentaire et aux organes de réglementation gouvernementaux une approche de guichet unique pour accéder à l'information.

Doug Miller, de l'ACPS, a dirigé les efforts l'année dernière pour donner le coup d'envoi du travail de développement de la Plateforme des profils des variétés, en organisant un atelier de deux jours sur la Plateforme des profils des variétés en juin 2019. L'atelier a réuni des représentants des gouvernements, des semenciers et d'autres parties prenantes du secteur agricole. En conséquence, nous disposons maintenant d'un premier plan sur lequel la PPV peut être développée.

Projet pilote sur la chaîne de blocs

Un certain nombre d'employés de l'ACPS, dirigés à nouveau par Doug Miller et soutenus par le groupe de travail sur le développement commercial de l'ACPS, présidé par Scott Horner, ont travaillé à l'analyse du potentiel de la traçabilité de registres distribués, de l'accès aux services par guichet unique et de la certification numérique de bout en bout, afin d'améliorer la proposition de valeur des semences pédigrées.

Lors de l'Assemblée annuelle de l'ACPS de 2019, le Forum mondial de l'OCDE sur les chaînes de blocs et le groupe de travail technique des Systèmes de semences de l'OCDE, les représentants de l'ACPS ont partagé avec les membres, les organes de réglementation et les autres autorités de certification des semences les enseignements tirés de son projet pilote de 2019 sur la chaîne de blocs du soja à identité protégée « de la ferme à l'assiette ».

Dans ces différents forums, l'ACPS a expliqué le fonctionnement des chaînes de blocs et autres technologies de registres distribués (TRT), leur valeur pratique potentielle dans le secteur des semences et quelques exemples actuels de « contrats intelligents » et comment elles peuvent profiter à tous les partenaires de la chaîne de valeur.

Cela dit, les travaux dans ces domaines ont ralenti en juillet 2020, alors que l'accent était mis sur le projet de l'Organisation nationale des semences et que les ressources étaient réaffectées. Un autre domaine clé pour le développement n'a pas été ralenti.

Perfectionnement professionnel

Merci au leadership et au travail acharné de Caroline Lafontaine et de son équipe (y compris Rob Hannam et Synthesis Network et le CCRHA) dans le cadre du projet de perfectionnement professionnel continu de trois ans visant à élaborer et à mettre en œuvre un programme national de formation en ligne pour la production de semences. Actuellement dans sa deuxième année, ce projet fournira au secteur des semences un matériel d'apprentissage moderne pour

soutenir la formation en cours d'emploi et le développement de systèmes de gestion de la qualité des producteurs de semences. En 2018, des producteurs de semences expérimentés ont contribué à l'élaboration de normes professionnelles nationales pratiques qui ont servi de base au lancement de cadres de programmes d'études et de modules d'apprentissage en ligne en 2019. Une première phase de déploiement est prévue pour 2021.

Mise en œuvre du Livre blanc sur Synergie des semences

- Organisation nationale des semences
- Modernisation de la réglementation des semences
- Création de valeur

Grâce à notre Plan stratégique, tout ce que fait l'ACPS contribue à l'amélioration de l'ensemble du secteur des semences et de l'agriculture au Canada. À cet égard, le Livre blanc sur Synergie des semences a largement contribué à notre processus de définition des priorités. En 2019-2020, trois domaines se démarquent :

Organisation nationale des semences - Lors de l'assemblée annuelle de 2019 de l'ACPS-ACCS, le Comité de surveillance (CS) de Synergie des semences a présenté les experts-conseils de StrategyCorp (SCI) chargés d'élaborer le modèle de fonctionnement cible d'une Organisation nationale des semences (ONS) dirigée par l'industrie et habilitée par le gouvernement. SCI a présenté des plans pour une collecte de données à l'automne, des consultations à l'hiver avec les membres et l'élaboration d'une proposition de fusion d'ici le printemps 2020.

Modernisation de la réglementation des semences

Les membres présents à l'AGA 2019 ont soutenu la décision du conseil d'administration de l'ACPS de préparer activement le lancement (si possible plus tard en 2020) du Groupe de travail sur la modernisation de la réglementation des semences. Le groupe de travail (actuellement coprésidé par moi-même et Wendy Jahn de l'ACIA et composé de représentants du secteur des semences et de l'agriculture) est chargé d'élaborer des recommandations à l'ACIA sur la modernisation de la réglementation des semences. Actuellement en « mode pause » en raison de la COVID 19, le travail préparatoire se poursuit en arrière-plan, Mike Scheffel et son équipe travaillant directement avec les membres par le biais de questionnaires en ligne.

Création de valeur

Tout en confirmant sa préférence pour le modèle de redevances de suivi, le conseil d'administration de l'ACPS a fortement soutenu la poursuite de l'engagement avec les groupes de producteurs afin de parvenir à un consensus. Kevin Runnalls, membre du Comité exécutif de l'ACPS et président sortant, a été chargé de diriger les travaux de l'ACPS dans ce domaine. En sa

qualité de représentant de l'ACPS au conseil d'administration de la Fédération canadienne de l'agriculture et de président de son Comité de l'innovation en matière de semences, il a soutenu les efforts visant à coordonner les positions stratégiques de la FCA avec Les Producteurs de grains du Canada, l'ACCS et CPTA afin d'élaborer un document de principes, de fournir un mandat commun aux organisations de producteurs et au secteur des semences.

Rapport financier 2019-2020

- État des opérations – Revenus
- Tableau des frais généraux et administratifs
- État des résultats – Dépenses
- État des changements – Actifs nets
- État des changements – 4 dernières années
- Mise à jour financière 2020-2021 / 2021-2022

État des opérations

Période se terminant le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2019

	BUDGET 2020	RÉEL 2020	RÉEL 2019 (9 MOIS)
Revenus :			
Droits de superficie	\$ 1,312,500	\$ 1,279,364	\$ 1,312,385
Droits d'adhésion	684,000	668,200	699,400
Droits de superficie des filiales	425,000	427,427	480,049
Droits de services aux clients	439,954	406,304	429,014
Évaluation pour les inspections de l'ACIA	200,025	171,688	195,891
Droits d'adhésion des filiales	125,000	135,425	146,780
Divers	33,000	109,137	58,102
Droits de parcelles	73,500	88,890	87,120
Contribution aux projets	100,000	52,480	-
	3,392,979	3,338,915	3,408,741

Les revenus tirés des redevances sont restés stables par rapport à l'année précédente, malgré les différences de durée des périodes de déclaration respectives. Les intérêts et autres revenus ont été plus élevés en 2019-2020, tandis que les cotisations des membres et les droits de superficie ont légèrement diminué. Les différences de durée des périodes de déclaration respectives entre 2018-2019 et 2019-2020 n'ont pas eu d'impact notable sur les variations des revenus d'une année sur l'autre, étant donné que la plupart des revenus sont générés chaque année entre mai et janvier.

Budgété, réel et année précédente - remarquablement cohérents

État des opérations

Période se terminant le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2019

	BUDGET 2020	RÉEL 2020	RÉEL 2019 (9 MOIS)
Dépenses :			
Frais généraux et administratifs (tableau)	3,251,139	2,721,623	2,418,059
Frais des succursales payés	550,000	562,852	626,829
Inspections de l'ACIA	200,025	172,308	195,641
Dépenses de projets		302,963	86,979
	4,001,164	3,759,746	3,327,508
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous	(608,185)	(420,831)	81,233
Autres revenus (dépenses) :			
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	14,055	14,055	59,955
Perte sur cession d'immobilisations	-	(4,070)	-
	14,055	9,985	59,955
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	\$ (594,130)	\$ (410,846)	\$ 141,188

USAA-ACPS
Canadian Seed Growers' Association
Association canadienne des producteurs de semences

17

Dans l'ensemble, les dépenses administratives générales de l'Association ont augmenté de 432 238 \$ par rapport à l'année précédente. Cela s'explique principalement par les différentes longueurs des périodes de déclaration respectives qui, comme indiqué ci-dessus, seraient similaires sur une base rajustée. Les dépenses réelles en 2019-2020 ont été nettement inférieures aux dépenses budgétées. Ceci est le résultat d'une décision prise en milieu d'année par le conseil d'administration de l'ACPS de reporter les investissements prévus dans la modernisation des systèmes de l'ACPS et de concentrer les efforts sur le projet de fusion de Synergie des semences.

Notez que les dépenses liées au projet Synergie des semences ont été séparées des dépenses administratives générales par nos vérificateurs de nos dépenses réelles.

Tableau des frais généraux et administratifs

Période se terminant le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour 2019 – suite
sur la diapositive suivante

	BUDGET 2020	REEL 2020	REEL 2019 (9 MOIS)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	203 461 \$	117 482 \$	110 732 \$
Assemblée générale annuelle (valeur nette)	-	32 576	16 293
Créances douteuses	3 000	316	2 572
Services contractuels	240 166	163 872	125 527
Traitement des données	93 683	122 642	91 450
Avantages sociaux	240 167	233 088	213 833
Honoraires	100 000	99 000	83 500
Assurances	33 080	35 067	26 466
Internet et service du site Web	17 220	14 399	9 364
Droits d'adhésion	32 902	20 303	9 956
Fournitures de bureau et papeterie	22 359	19 136	18 141
Postes	12 459	11 292	10 819

Domaines clés en évidence

Amortissement plus faible en raison de la décision de ne pas poursuivre les investissements dans la technologie – CERTISem 2.0 - Certificat numérique (accélééré par la suite par la COVID).

Traitement des données - augmentation en raison de la tornade - accélération du développement des capacités de sauvegarde

Tableau des frais généraux et administratifs

Période se terminant le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour 2019 – suite de la diapositive précédente

	BUDGET 2020	RÉEL 2020	RÉEL 2019 (9 MOIS)
Présentations et commandites	20 100	22 179	11 330
Imprimerie	4 860	2 808	5 770
Honoraires professionnels	335 270	71 504	56 560
Publicité	57 000	15 565	21 955
Loyer	106 056	106 279	79 595
Location de matériel	14 442	13 616	12 361
Salaires	1 105 736	1 075 130	803 540
Projets spéciaux	–	6 157	160 296
Abonnements	980	526	243
Développement technique et développement des données	255 471	104 508	89 426
Téléphone	12 780	11 540	8 007
Frais de déplacement des administrateurs	188 613	279 165	308 913
Déplacements du personnel	151 334	143 473	141 410
	3 251 139 \$	2 721 623 \$	2 418 059 \$

Sur une base rajustée (12 mois par rapport à 9), les dépenses d'exploitation globales en 2019-2020 ont suivi de près celles de 2018-2019

Domaines clés en évidence

Les dépenses directes et indirectes du Projet Collaboration Synergie des semences en 2019-2020 sont également comparables (305 000 \$ / 2018-2019 contre 320 000 \$ / 2019-2020).

Les coûts salariaux de base sur une base rajustée ont augmenté d'environ 14 % à la suite de la mise en œuvre d'un examen indépendant de la rémunération commandé par le conseil de l'ACPS. Toutes les autres dépenses sont restées comparables sur une base rajustée.

Honoraires professionnels - Une grande partie du montant budgété a été inscrite dans les dépenses réelles comme une dépense de projet distinct. - Les dépenses réelles et budgétées sont donc beaucoup plus proches qu'il n'y paraît.

Les dépenses liées au développement technique et des données, aux services contractuels ET à la publicité ont été beaucoup moins importantes que prévu - en raison du changement des priorités en milieu d'année, en faveur de la fusion.

Les voyages des administrateurs ont été plus nombreux que prévu en raison d'une augmentation significative du nombre de réunions - en raison principalement de la fusion

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour la période de neuf mois allant du 1er mai 2018 au 31 janvier 2019

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2020 TOTAL	2019 TOTAL (9 MOIS)
Solde déclaré	- \$	245 146 \$	2 137 075 \$	2 382 221 \$	2 231 095 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(4 070)	(406 776)	(410 846)	141 188
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	-	-	312 460	312 460	9 938
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	46 186	(46 186)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	-	(117 482)	117 482	-	-
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	-	14 055	(14 055)	-	-
Transfert de fonds	2 000 000	-	(2 000 000)	-	-
Solde à la fin du période	2 000 000 \$	183 835 \$	100 000 \$	2 283 835 \$	2 382 221 \$

SGA-ACPS
National Seed Growers' Association
Association canadienne des producteurs de semences

20

Au 31 janvier 2020, la situation financière de l'Association a diminué par rapport à l'année précédente, l'actif net de l'Association ayant baissé de 98 386 \$. Il y a eu un déficit opérationnel de 410 846 \$ qui a été compensé par une augmentation de l'actif du fonds de pension à prestations définies de 497 371 \$. Le maintien d'un niveau élevé d'investissement dans le projet de Collaboration Synergie des semences et une augmentation significative du rendement du portefeuille du fonds de pension sont les principaux facteurs qui expliquent ces changements.

L'actif net de l'Association a un ratio de réserve d'exploitation de 60,74 % (actif net disponible sur le total des dépenses). Ce ratio est égal à 75,51% lorsque les dépenses des tiers qui passent par l'ACPS sont prises en considération (droits des filiales payés, inspections de l'ACIA). Ces ratios sont en légère baisse par rapport aux niveaux de 2018-2019, soit respectivement 61,08 % et 79,86 %, mais restent très sains.

Ainsi, l'Association a la capacité de financer de futurs programmes et de soutenir sa mission. Toutefois, le maintien de niveaux d'investissement élevés dans le projet Collaboration Synergie des semences n'est pas viable sans revenus transitoires supplémentaires.

L'ACPS s'étant engagée à poursuivre ses négociations de fusion avec les quatre autres organisations nationales de l'industrie des semences dans le cadre du projet Collaboration Synergie des semences, une augmentation temporaire des droits pour financer ces travaux a été approuvée pour 2020-2021, pour une durée maximale de trois ans, sous réserve d'un examen annuel. L'association devrait continuer à cibler des actifs plus élevés par rapport aux passifs courants afin de garantir que les fonds nécessaires soient disponibles pour faire face aux obligations futures.

Cela devrait rapporter 500 000 \$ de plus

Profil financier de l'ACPS : 2017 à 2020

Année	Avril 2017	Avril 2018	Janv. 2019	Janv. 2020	Total – 4 ans
Augmentation (diminution) de l'actif net	(18,283)	166,824	73,676	(98,386)	126,831
Excédent (prélèvement)	(353,147)	266,946	97,127	(410,846)	(399,920) – avg \$100 k / yr draw down
Actif liquide	1,897,116	1,986,864	2,137,075	2,100,000	202,884
Juste valeur des actifs du fonds de pension	4,607,664	4,626,094	4,597,159	5,073,448	465,784
Net de l'obligation au titre des prestations	106,045	89,620	103,215	497,371	391,326

Le budget de base de l'ACPS a augmenté au cours des quatre dernières années. Toutefois, la qualité et la valeur ajoutée des services qu'elle fournit par l'intermédiaire de CertiSem ont également augmenté.

L'augmentation la plus significative des dépenses par rapport à celles requises pour les besoins de l'activité principale est liée à la modernisation et au projet Synergie des semences en particulier. Moyenne de 500 000 \$ par année. Plus en 2020 (diapositive suivante).

Au cours des quatre dernières années, cet argent est venu d'une combinaison d'excédents de fonctionnement (2018, 2019) et de réserves (2017 et 2019). Au 31 janvier 2020, l'impact cumulé de ce revenu annuel supplémentaire a permis à l'ACPS de s'en sortir légèrement mieux (liste par catégorie de mesure).

Par conséquent, l'organisation est bien placée pour gérer les pressions financières associées à la COVID-19 et au processus de fusion.

Mise à jour financière de l'ACPS 2021

- Budget 2020-2021 (février 2020)
- Mise à jour des prévisions (mai 2020)
- Scénarios (juillet 2020)
- Considérations

La structure tarifaire de l'ACPS pour 2019-20 (adhésion, superficie, admissibilité des variétés et autres services de certification des semences (principalement non-membres)) suffit à couvrir les frais de fonctionnement normaux.

Toutefois, cela ne suffit pas pour couvrir l'effort supplémentaire soutenu du type de celui que nous avons connu ces dernières années et cette année en particulier.

Pour cette raison, le conseil d'administration de l'ACPS, après consultation des membres, a approuvé une augmentation temporaire des droits en 2020-2021, destinée à générer 500 000 \$ dollars par an pendant trois ans (avec examen annuel).

Ces revenus supplémentaires devaient nous aider à maintenir notre niveau traditionnel de réserves (1,8 à 2,1 millions de dollars) tout en garantissant un investissement prévu d'environ 500 000 \$ en 2020-2021 dans le cadre du processus de fusion.

Le budget de l'ACPS pour 2020-2021 (approuvé début mars 2020) prévoyait un petit retrait des réserves (100 à 200 k\$) et reposait sur l'hypothèse que le processus de transition de la fusion s'étendrait jusqu'en 2021-2022 et que des niveaux d'investissement similaires seraient nécessaires pour cette année-là et peut-être aussi pour 2022-2023. Pourquoi en était-il ainsi? Malgré les objectifs ambitieux, les négociations sur la fusion avançaient lentement et un accord rapide (juillet 2020) était considéré comme peu probable.

Par la suite, il y a eu plusieurs percées dans les négociations en avril et début mai et le conseil a dû revoir ses hypothèses. Il l'a fait le 14 mai, lorsqu'il a approuvé la Convention de ratification. Un certain nombre de dépenses prévues pour 2021-2022 ont été ramenées à 2020-2021. En outre, des dépenses d'urgence et les réductions de revenus liées à la COVID ont été ajoutées. La fourchette des prélèvements prévus a été élargie (400 à 600 k\$).

Cette fourchette de prévision reste en vigueur.

Que devrions-nous attendre pour 2021-2022? Sur la base d'une analyse de deux scénarios (fusion réussie et fusion échouée), nous estimons un excédent de revenus sur les dépenses commerciales de base de l'ACPS de 500 à 700 000 \$ en 2021-2022, si le barème actuel des droits reste en vigueur. Le conseil d'administration de Semences Canada ou de l'ACPS 2.0 aura donc des choix à faire, mais disposera d'une grande souplesse financière pour les faire.

Les considérations du conseil d'administration pour l'établissement du budget et des cotisations pour 2021-2022 comprendront (besoins et priorités des membres, taux de réserve cible, scénarios de recouvrement du fonds de pension - après la COVID-19, priorités de modernisation et autres considérations de transition liées à la fusion)

Réflexions

- 2011 : Le gouvernement prépare la privatisation des inspections des champs
- 2012 : Décision relative à la diversification des modes de prestation des services
- 2013 : L'ACPS commence la mise au point d'une plateforme numérique
- 2014 : La mentalité numérique établie par CertiSem arrive à l'ACPS
- 2015 : Le Modèle d'améliorations technologiques continues (CertiSem 1.0-2.0) s'implante

En réfléchissant à mes cinq années passées au sein de l'ACPS, il m'est apparu plus clairement que tout succès obtenu reposait sur les fondations établies par mon prédécesseur. J'ai simplement hérité des fruits de son travail et j'ai fait de mon mieux depuis pour ne pas laisser les choses se détériorer plus que je ne les ai trouvées. Permettez-moi d'évoquer les réalisations des cinq années qui ont précédé mon arrivée.

Réflexions

- 2016 : Le processus de modernisation de l'ACPS est officialisé – Les conversations sur Synergie des semences débutent réellement
- 2017 : La convergence des partenaires commence – Plan stratégique de l'ACPS, Énoncé de la vision de Synergie des semences
- 2018 : Livre vert sur Synergie des semences – Restructuration du bureau national-filiales de l'ACPS – Le concept de guichet unique commence à prendre forme
- 2019 : Le Livre blanc sur Synergie des semences est finalisé – Lancement du projet d'ONS
- 2020 : Convention de fusion / Début de la Modernisation de la réglementation des semences?



24

Ces cinq années ont été enrichissantes et riches en événements : D'une conversation avec les membres sur l'orientation stratégique de l'ACPS et d'une discussion parallèle avec les partenaires sur la modernisation du système des semences, commencée en 2016, à aujourd'hui, il y a eu des étapes importantes. Listez-les de 2016 à 2020.

Je suis heureux et fier de ce que notre Organisation et l'ensemble du secteur des semences ont accompli au cours de cette période.

Je suis heureux de la façon dont notre conseil d'administration a pris la direction des opérations.

Je suis heureux de la façon dont nos filiales et le bureau national ont uni leurs efforts

Je suis satisfait des progrès de notre technologie et de la façon dont la modernisation de l'ACPS a positionné l'ensemble du secteur des semences et de l'agriculture pour les succès futurs.

Je me réjouis de l'amélioration spectaculaire des services aux membres depuis l'annonce de la DMPS il y a 8 ans et des progrès réalisés en matière de perfectionnement professionnel.

Surtout, je suis heureux et fier du personnel de l'ACPS - qu'il s'agisse de l'ACPS 2.0 ou de Semences Canada - vous êtes entre de bonnes mains

En fin de compte, cela représente 5 années d'investissements. Investissements dans le personnel, les systèmes et les processus afin de construire une vision commune pour l'avenir.

RIEN DE TOUT CELA N'EST POSSIBLE SANS VOTRE SOUTIEN (MEMBRE) ET VOTRE FINANCEMENT

Merci

Rapport du président et Rapport du directeur exécutif – Q et R



Présentateur pour la nomination des vérificateurs de l'Association



Jonathan Nyborg
Président

Nomination des vérificateurs de l'Association

Motion de désigner KPMG les vérificateurs de l'Association pour l'année qui vient, selon la rémunération qui sera fixée par le conseil d'administration.

Présentée par André Lussier; appuyée par Roy Klym



Sur l'avis du Comité de la vérification de l'ACPS, le conseil d'administration recommande la nomination de KPMG en tant que vérificateurs de l'Association pour la prochaine année, moyennant une rémunération qui sera fixée par le conseil d'administration. Je vais maintenant lire la motion.

Présentateur du Rapport sur les mises en candidature



Kevin Runnalls
Président sortant

Rapport sur les mises en candidature 2020

Président du Comité des mises en candidature de l'ACPS : Kevin Runnalls

Rapport sur les mises en candidature

Les personnes suivantes ont été **élues** à titre d'administrateur représentant les producteurs au conseil national de l'ACPS par les membres de leur filiale respective :

- **Colombie-Britannique** : David Wuthrich
- **Alberta** : Glenn Logan et Scott Horner
- **Saskatchewan** : Roy Klym et Laurie Wakefield
- **Manitoba** : Eric McLean et Ryan Murray
- **Ontario** : David MacKellar et Dale Connell
- **Québec** : André Lussier et Martin Provencher
- **Maritimes** : Jim Baillie et Peter Boswall

Les personnes suivantes ont été nommées à titre de conseillers auprès du conseil national de l'ACPS par leur ministre provincial respectif.

- **Lori Vickers** de la Colombie-Britannique
- **Mark McNaughton** de l'Alberta
- **Mitchell Japp** de la Saskatchewan
- **Chami Amarasinghe** du Manitoba
- **Joanna Follings** de l'Ontario
- **Djiby Sall** du Québec
- **Peter Scott** du Nouveau-Brunswick
- **Steven Tattrie** de la Nouvelle-Écosse
- **Steven Hamill** de l'Île-du-Prince-Édouard

Rapport sur les mises en candidature

Les trois personnes suivantes ont été nommées au conseil d'administration de l'ACPS pour 2020 – 2021 :

- **Joe Rennick** de Milestone, en Saskatchewan
- **Jonathan Nyborg** de New Denmark, au Nouveau-Brunswick
- **Bryan Harvey** de Saskatoon, en Saskatchewan

Les personnes suivantes représenteront le Comité exécutif de l'ACPS pour 2020-2021.

- **Joe Rennick** de Milestone, en Saskatchewan, à titre de président
- **Dale Connell** de Palmerston, en Ontario, à titre de premier vice-président;
- **Laurie Wakefield** de Maidstone, Saskatchewan, à titre de deuxième vice-président;
- **Djiby Sall** de Québec, au Québec, à titre de représentant du ministre provincial;
- **Jonathan Nyborg** de New-Denmark, au Nouveau-Brunswick, à titre de président sortant

Rapport sur les mises en candidatures

Motion d'adoption du Rapport sur les mises en candidature 2020 tel que présenté aux membres pour élire les candidates et candidats désignés au conseil d'administration de l'ACPS.

Présentée par Peter Boswall; appuyée par Glenn Logan



32

Rapport sur les résolutions

Président du Comité des résolutions de l'ACPS : Kevin Runnalls

En tant que président du Comité des résolutions, je vais poursuivre le rapport sur les résolutions. Ce rapport fournit des réponses aux membres sur les résolutions de 2019 qui ont été adoptées par les membres présents à l'assemblée générale annuelle de Whistler, en Colombie-Britannique, en juillet 2019.

Résolution n° 1 de 2019

ATTENDU QUE de nombreux efforts ont été déployés pour faire de l'Assemblée annuelle de 2019 de l'ACPS à Whistler, en Colombie-Britannique, une réussite;

ATTENDU QUE de nombreux organismes ont contribué des sommes d'argent à l'appui du financement de l'assemblée annuelle;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que l'ACPS tient à remercier tous les conférenciers, invités spéciaux, membres du comité local d'organisation, membres du personnel et tous les commanditaires de leurs efforts et contributions pour l'Assemblée annuelle de l'ACPS de 2019 à Whistler, en Colombie-Britannique.

Présentée par : Dave Wuthrich, **appuyée par :** Jonathan Nyborg **ADOPTÉE**

Réponse à la résolution n° 1

L'ACPS remercie tous ceux qui ont contribué à l'Assemblée annuelle de l'ACPS de 2019 à Whistler, en Colombie-Britannique.



34

Résolution n° 2 de 2019

ATTENDU QUE l'Association canadienne des producteurs de semences compte plus de 3 000 membres, la plupart étant des exploitations personnelles ou familiales;

ATTENDU QUE la semence certifiée est le fondement d'une agriculture progressive;

ATTENDU QUE toutes les redevances à percevoir à l'égard de n'importe lequel des modèles de création de valeur seront totalement financées par les producteurs de semences et les producteurs commerciaux;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que les membres de l'ACPS occupent au moins deux tiers (66,67 %) des postes à la table de gouvernance de l'organisation Synergie des semences nouvellement créée.

Présentée par : Ed Lefsrud, **appuyée par :** Kevin Runnalls **MODIFIÉE**

MODIFICATION

ATTENDU QUE l'Association canadienne des producteurs de semences compte plus de 3 000 membres, la plupart étant des exploitations personnelles ou familiales;

ATTENDU QUE la semence certifiée est le fondement d'une agriculture progressive;

ATTENDU QUE les producteurs de semences ont un intérêt personnel et direct dans l'industrie des semences;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que le conseil de l'ACPS maintienne au sein du nouveau conseil d'une Organisation nationale des semences la taille de la représentation des membres de l'ACPS tant en termes du nombre de membres que de la contribution financière.

Présentée par : Shannon Bieman, **appuyée par :** Joe Hickson **ADOPTÉE**

Réponse à la résolution n° 2 :

Le conseil d'administration proposé de Semences Canada compte sept postes régionaux et un poste supplémentaire de producteur de semences désigné parmi les quatre places pour les chaînes de valeur. Cela donne la possibilité à d'anciens membres de l'ACPS de détenir au moins les deux tiers des sièges.



35

Résolution n° 4 de 2019

ATTENDU QUE le conseil de l'ACPS a demandé des commentaires et de idées au sujet de Synergie des semences;

ATTENDU QUE puisque l'industrie va de l'avant et que tout modèle proposé doit être réalisable, abordable et acceptable pour les membres de l'ACPS;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que le conseil de l'ACPS ENVISAGE la proposition de modèle selon lequel l'ACPS, l'ICS et l'AASCC s'unissent et concluent des protocoles d'entente avec l'ACCS, la CPTA et CropLife.

Présentée par : Carl Bolton, **appuyée par :** Ron Markert **ADOPTÉE**

Réponse à la résolution n° 4 :

Le conseil de l'ACPS a déterminé qu'il n'y avait pas un appui suffisant des partenaires pour le modèle proposé.

Motion d'approuver le Rapport sur les résolutions tel que présenté aux membres

Présentée par Jim Baillie; appuyée par Eric McLean



36

Récipiendaires des prix

Président du Comité de remise des prix : Kevin Runnalls

Cette année, le conseil d'administration de l'ACPS souhaite honorer des producteurs de semences distingués en leur décernant le prix Sociétaire Robertson et des parties prenantes du secteur en leur décernant le prix Membre honoraire à vie. Étant donné que nous ne pouvons pas remettre ces prix à ces personnes distinguées en personne, elles ont toutes gracieusement accepté de recevoir leur prix en présence de leurs pairs lors de l'assemblée annuelle de 2021 à Winnipeg, au Manitoba. Cela étant dit, nous ne pouvons pas laisser passer l'occasion de les mettre en lumière en 2020. Veuillez vous joindre à nous pour féliciter...

Récipiendaires du prix Sociétaire Robertson 2020



Calvin Pitura
Domain (Manitoba)



Chris Ens
Reinland (Manitoba)



Rick Rutherford
Grosse Isle (Manitoba)



Terrence Ardell
Vanscoy (Saskatchewan)

Récipiendaires du prix Membre honoraire à vie 2020



Jennifer Mitchell Fetch
Brandon (Manitoba)



Jennifer Seward
Carman (Manitoba)



Tom Fetch
Brandon (Manitoba)

Pause
13 h 45 à 14 h

Le point sur la fusion



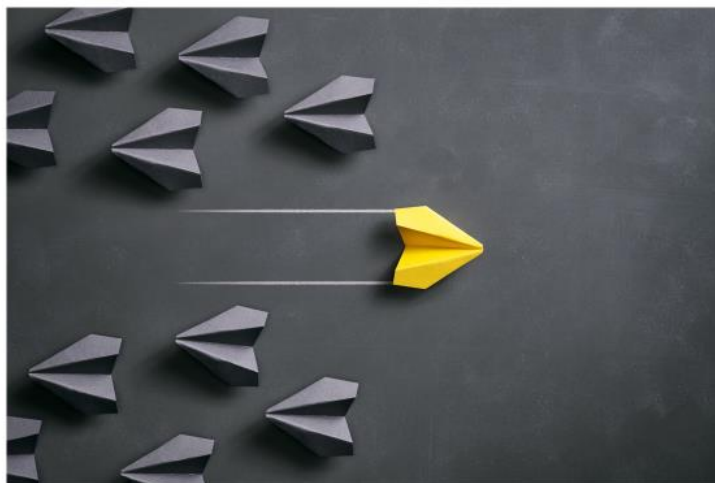
Jonathan Nyborg
Président sortant/ Président
de la séance



41

L'assemblée annuelle a maintenant repris et nous allons faire le point sur le projet de fusion proposée de Semences Canada. Je suis maintenant votre président sortant et je serai votre président de séance aujourd'hui. Depuis un an, Roy Klym, un producteur de semences de la Saskatchewan, et moi-même vous avons représenté à la table des négociations sur la fusion. Et si la proposition de fusion est ratifiée, je serai l'administrateur de Semences Canada pour le Canada atlantique. Je faciliterai la discussion et veillerai à ce que tous les points de vue soient entendus. Je vous aiderai à répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur la proposition de fusion et, avec mes collègues du conseil d'administration de l'ACPS, je vous expliquerai pourquoi notre conseil d'administration a choisi de vous recommander la proposition de fusion. Je donnerai le coup d'envoi et serai suivi par Chris Loreto, de Strategy Corp. Chris vous expliquera les tenants et aboutissants de la proposition de fusion. Chris sera suivi par 5 de nos administrateurs de l'ACPS. Chacun apportera son point de vue personnel et régional unique sur la question de savoir pourquoi la fusion est dans l'intérêt supérieur de l'ACPS et du système de certification des semences et si elle est aussi dans l'intérêt supérieur des producteurs de semences.

Occasion unique qui ne se présente qu'une fois par génération



Plusieurs facteurs ont animé l'industrie des semences ces derniers temps : l'évolution technologique, la décision du gouvernement de se décharger des activités de réglementation qui ne sont pas directement liées à la santé et à la sécurité des personnes et la séparation du Canada urbain du système de production alimentaire. La diversification des modes de prestation des services en a été la première indication et nous a été imposée sans discussion préalable, et il était déjà question de « modernisation de la réglementation des semences ». Ainsi, en 2015, l'ACPS a engagé un nouveau directeur exécutif, qui pouvait travailler avec tous les partenaires de l'ACPS, y compris le gouvernement, pour positionner les producteurs de semences et le secteur des semences sur la voie du succès. Après que le conseil d'administration a eu commencé à élaborer un plan stratégique pour guider l'ACPS dans un exercice de modernisation et dans les temps potentiellement turbulents à venir, les discussions avec nos partenaires de Synergie des semences ont commencé sérieusement. L'intention était de préparer les discussions avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur un système de semences de nouvelle génération pour le Canada - ce que l'ACIA a décrit comme une **occasion unique de procéder à un examen global du cadre réglementaire des semences du Canada**. L'idée d'une organisation nationale unique des semences a également été discutée à cette occasion.

S'unir



L'ACPS a beaucoup investi au cours des cinq dernières années dans la modernisation et Synergie des semences, avec d'excellents résultats. Des améliorations significatives ont été apportées à nos systèmes de gestion de l'information, à la Circulaire 6 et aux procédures qu'elle contient, ainsi qu'à nos ressources humaines. Le conseil d'administration et ses comités ont également été améliorés, tout comme la relation de collaboration avec les filiales. L'élaboration d'une vision commune industrie-gouvernement pour le secteur des semences, y compris la proposition de fusion qui vous est soumise, bien que difficile, a également été couronnée de succès et a donné lieu à un « **Livre vert** » en 2017, qui a été suivi de **vastes consultations des membres**, puis à un « **Livre blanc** », publié fin 2018.

Le livre blanc a défini une vision pour un « **système de semences de prochaine génération** » pour le Canada, dirigé par l'industrie et habilité par le gouvernement. Au centre se trouvait le concept d'un système de certification des semences, fourni par le secteur privé, à but non lucratif, en coopération avec l'ACIA, offrant un « guichet unique » pour les services de réglementation des semences et un recours accru à la gestion de l'information et aux technologies de l'information.

La plupart des producteurs de semences acceptent et soutiennent les récentes initiatives de modernisation de l'ACPS, mais beaucoup sont préoccupés par la proposition de fusion avec les quatre autres organisations. Si peu d'entre eux s'opposent au regroupement des aspects réglementaires du système semencier canadien par une fusion de l'ACPS et de l'ICS, **beaucoup s'interrogent sur la sagesse de l'aspect commerce**.

Le conseil d'administration de l'ACPS s'est débattu avec cette question pendant un certain temps. Il est vrai qu'il existe des différences fondamentales entre les deux groupes, les **cols bleus par rapport aux cols blancs**, comme certains le décrivent. Il y a aussi des similitudes, notamment la passion pour les semences et le **caractère familial de tant d'entreprises**

semencières. Un thème commun aux assemblées annuelles des producteurs et des commerçants est **l'accent mis sur les familles et les relations**. Malgré la concurrence intense qui caractérise le secteur semencier canadien, les producteurs et les entreprises reconnaissent l'importance des personnes et du travail en commun au profit de tous dans une communauté forte et solidaire.

C'est donc de cela qu'il s'agit : se rassembler, se débarrasser des étiquettes « nous » et « eux », travailler en coopération pour un meilleur avenir pour tous, écouter et apprendre, trouver des moyens de se préparer à un avenir incertain, créer cet avenir ensemble.

Les temps changent



Le risque de conflit d'intérêts entre les mandats de réglementation et de défense des intérêts au sein d'une même organisation a été mentionné comme une préoccupation, mais il peut être géré par un accord officiel entre Semences Canada et l'ACIA. Dans le Livre blanc, les partenaires de Synergie des semences se sont engagés à mettre en place un système réglementaire solide.

Collectivement, les représentants de l'ACPS au sein du Comité de surveillance de Synergie des semences, du Comité exécutif, les membres du conseil d'administration et le personnel de l'ACPS ont investi d'innombrables heures pour parvenir au meilleur accord de fusion possible. Des réunions régulières pour discuter et peaufiner les **positions de l'ACPS** et la **coordination avec les filiales provinciales** ont permis de s'assurer que les dirigeants de l'ACPS étaient pleinement informés et que les **questions les plus importantes pour l'ACPS étaient abordées**.

L'ACPS aurait préféré avoir plus de temps pour élaborer un ensemble plus complet et un report du vote de ratification de la fusion jusqu'à la fin de cette année ou au début de 2021, mais la COVID-19 a changé la donne. Après la COVID-19, le financement public des programmes qui ne sont pas directement liés à la santé et à la sécurité des Canadiens sera menacé. Plutôt que d'attendre que le couperet tombe à nouveau, le secteur des semences doit agir rapidement. Et étant donné que cette discussion dure depuis près de cinq ans, il est temps de prendre une décision.

Pour certains d'entre nous, **c'est une décision difficile**. L'ACPS, fondée en 1904, est fière de ses 116 ans de tradition au service de l'agriculture canadienne. Il n'est pas facile de suggérer qu'elle ne devrait plus exister en tant qu'entité distincte. D'autres reconnaissent que les **temps ont changé** et que les producteurs de semences pourraient être mieux lotis en joignant leurs forces à celles de nos partenaires du secteur des semences.

Le chemin le moins fréquenté?



Le chemin délaissé

*Dans un bois jaune deux chemins se séparaient
Et désolé de ne pouvoir emprunter l'un et l'autre
Et n'être qu'un voyageur longtemps je demeurai
Et suivis du regard autant que je pouvais
Le premier jusqu'au tournant sous les hêtres ;*

*Puis je pris le second, presque aussi tentant
Et peut-être même plus recommandé
Parce que tout herbeux, à la marche invitant ;
Même si, pour dire vrai, les passants
Les avaient tous deux pareillement usés*

*L'un et l'autre s'offraient au petit jour
Avec leurs feuilles qu'aucun marcheur n'avait noircies
Je gardais le premier pour un autre parcours
Tout en sachant que de tour en détour
Je ne repasserais probablement jamais ici*

*C'est en soupirant que je devrais l'avouer
Je ne sais où, il y a bien longtemps
Deux chemins dans un bois se séparaient et j'ai –
J'ai pris des deux le moins fréquenté
Et c'était sans doute le plus important.*

- Robert Frost



En dernière analyse, ce sont les avantages potentiels d'une organisation Semences Canada par rapport au statu quo qui ont été convaincants : **une seule association nationale des semences, parlant d'une seule voix au gouvernement, plutôt que de cinq ou six voix différentes**; une seule organisation pour fournir des **services de réglementation** de manière moderne et efficace, plutôt que plusieurs organisations; une organisation capable d'investir les **ressources** nécessaires dans ses membres et son personnel pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour tous; une organisation **rationalisée et ciblée**, plus **efficace** et plus **efficiente**; et une organisation en mesure **d'assumer une plus grande responsabilité** dans la conception et l'exécution des fonctions de réglementation des semences au profit de nos membres, des acteurs du secteur des semences et de l'agriculture canadienne.

Si les organisations de Synergie des semences ratifient la proposition de fusion, à la majorité des deux tiers des membres de chaque organisation, le travail acharné de vos représentants du CS, du Comité exécutif, du conseil d'administration et du personnel aura permis au nouveau conseil d'administration de Semences Canada de disposer d'une excellente feuille de route pour la transition vers la nouvelle organisation. L'ACPS a encouragé l'inclusion d'un certain nombre de mesures pour garantir que Semences Canada : bénéficie d'une forte **représentation régionale**; que la **certification des semences** occupe une **position centrale** dans la nouvelle organisation et que les **associations régionales des semences soient en mesure** de proposer des candidats au Comité de la certification des semences; que le **vote à distance** sur des questions importantes, notamment l'élection des administrateurs au conseil d'administration, soit consacré; que **l'anglais et le français soient** les langues de l'organisation; qu'un plan de mise en œuvre et un budget de haut niveau soient convenus au préalable pour assurer la **continuité des activités**; et que les droits d'adhésion et de services soient **raisonnables** et **proportionnés**.

En fin de compte, nous devons décider - s'il faut continuer sur notre chemin familier ou prendre cette autre bifurcation - selon les termes de Robert Frost – LE CHEMIN DÉLAISSÉ.

Dans un cas comme dans l'autre, nous ne pouvons pas savoir avec certitude ce qui se trouve dans le virage.

L'avenir vous appartient



Beaucoup dépendra du nouveau conseil d'administration. Il y a beaucoup de visages familiers au sein du premier conseil d'administration de Semences Canada et beaucoup de talents. Il leur faudra un certain temps pour mettre au point les détails de la transition et la structure finale de l'organisation, mais ils seront guidés par le travail déjà accompli et les conseils continus d'un personnel expérimenté, dévoué et professionnel.

Beaucoup dépendra également des membres de Semences Canada, en particulier des membres votants de la classe Entreprise, et de leur engagement à construire une organisation de calibre mondial. Même si seulement 10 % des plus de 2 000 entreprises productrices choisissent de devenir membres, elles seront une force motrice dans la nouvelle organisation. En fin de compte, la décision de fusionner sera presque certainement une bonne décision pour les producteurs de semences **s'ils** choisissent d'être actifs dans la nouvelle organisation.

Il est du devoir des administrateurs du conseil d'administration d'une organisation de prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt de l'organisation et de ses parties prenantes. Votre conseil d'administration de l'ACPS, après de longues délibérations et un examen approfondi, a déterminé que la proposition de fusion avec les quatre autres organisations basée sur la Convention de fusion était judicieuse et l'a soumise au vote des membres. En tant que membres, vous n'avez aucune obligation de ce type envers l'ACPS et vous pouvez voter dans votre propre intérêt. Je vous encourage à lire les documents qui vous ont été fournis, à peser le pour et le contre, à vous engager avec d'autres producteurs de semences et à en apprendre davantage. Et je vous encourage à voter.

Sur ce, j'aimerais vous souhaiter à tous une bonne santé et de bonnes récoltes.

Présentateur



Chris Loreto
Directeur, StrategyCorp

Je vous remercie. C'est un plaisir d'être avec vous tous aujourd'hui. J'aimerais consacrer les prochaines minutes à passer en revue certains des éléments clés de la conception proposée pour Semences Canada. Ma présentation n'abordera que certains des détails de la fusion et de la création proposées de Semences Canada. Pour plus d'informations, je vous encourage à consulter le dossier complet de ratification sur le site web de l'ACPS.

Contenu de la Trousse de ratification de la fusion

- La Trousse de ratification de la fusion qui sera remise aux membres comprend les documents suivants:
 - **Les Statuts de fusion** : Ce document énonce la raison d'être de la nouvelle organisation, Semences Canada
 - **La Convention de fusion** : Ce document énonce les modalités et conditions de la fusion entre l'ACPS et ses partenaires de fusion. Il donne également le nom et la durée des mandats des membres du conseil d'administration inaugural de Semences Canada
 - **Le Règlement administratif général de Semences Canada** : Il s'agit du règlement administratif général qui établit le cadre de la gouvernance et des activités commerciales de Semences Canada
 - **La Résolution spéciale des membres** : Ce document énonce la résolution sur laquelle on demande aux membres de voter pour approuver la fusion et la création de Semences Canada
 - **Le Plan d'affaires de Semences Canada** : Ce document, qui est l'objet du présent webinaire, énonce le plan d'affaires pour lancer Semences Canada
 - **Foire aux questions sur la fusion** : Ce document répond aux questions fréquemment posées par les membres sur le processus de fusion et sur Semences Canada



Cette trousse est disponible sur le site Web de l'ACPS et sera également fournie aux membres de l'ACPS sur papier par courrier

La trousse de ratification de la fusion qui est fournie aux membres comprend les documents suivants :

Les Statuts de fusion : Ils définissent l'objectif de la nouvelle organisation Semences Canada.

La Convention de fusion : Elle définit les modalités juridiques de la fusion entre l'ACPS et ses partenaires. Ce document fournit également le nom des membres du premier conseil d'administration de Semences Canada et la durée de leur mandat.

Le Règlement administratif général de Semences Canada : Il s'agit du règlement administratif général qui établit le cadre de gouvernance et des activités commerciales de Semences Canada.




La résolution spéciale des membres : Ce document présente la résolution sur laquelle les membres sont invités à voter pour approuver la fusion et la création de Semences Canada.

Le Plan d'affaires de Semences Canada: Ce document, qui est le point central de ce webinaire, présente le plan d'affaires pour mettre en place Semences Canada.

Foire aux questions sur la fusion : Ce document fournit des réponses aux questions fréquemment posées par les membres sur le processus de fusion et sur Semences Canada.

Nous vous encourageons à lire attentivement ces documents et à participer aux assemblées générales et autres événements que l'ACPS organisera pour répondre aux questions des membres sur la trousse de ratification de la fusion.

Semences Canada : Services, adhésion, et droits et finances

<p>Services</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Semences Canada fournira tous les services liés à la réglementation et tous les services aux membres et aux clients qui sont actuellement offerts par les partenaires qui fusionnent – de la certification de semences jusqu'à la facilitation du commerce • Le développement professionnel pour le secteur des semences sera élargit • Les langues de l'organisation sont le français et l'anglais
<p>Adhésion</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les membres en règle actuels des cinq partenaires qui fusionnent deviendront automatiquement des membres de Semences Canada au moment de sa création • Il y aura trois catégories de membres: Membres commerciaux de l'industrie des semences, membres affiliés de l'industrie des semences, et membres professionnels de l'industrie des semences • Les membres commerciaux du secteur des semences auront droit de vote • L'adhésion à Semences Canada s'effectuera sur une base volontaire
<p>Droits et finances</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres des cinq organisations qui fusionnent paieront, à la création de Semences Canada, les droits d'adhésion qu'ils payaient antérieurement (c.-à-d. que les droits d'adhésion correspondront au montant total payé par chaque membre aux cinq organisations) • Semences Canada aura deux principaux types de frais – les droits d'adhésion et les frais de service • Semences Canada réunira les ressources financières des cinq associations, ce qui permettra de créer une organisation plus solide sur le plan financier

Je consacrerai le reste de ma présentation à la structure de gouvernance de Semences Canada. Mais avant cela, je voudrais parler de l'étendue des services, de la structure d'adhésion, des droits et des finances de Semences Canada.

En termes de services, Semences Canada fournira deux types de services : Services aux membres et services aux clients.

- Les services aux membres sont des services exclusifs aux membres de Semences Canada, tels que les communications, les programmes de perfectionnement professionnel et la défense des intérêts.
- Les services à la clientèle sont des services associés à la réglementation ou au fonctionnement du secteur des semences (par exemple, la certification des cultures de semences, l'agrément des établissements semenciers agréés et la formation aux activités d'assurance de la qualité des semences) et des services non liés aux semences, comme la certification biologique.

Le premier jour, Semences Canada continuera à fournir les 36 services actuellement assurés par les cinq partenaires de Synergie des semences.

En ce qui concerne la structure d'adhésion de Semences Canada, il y aura trois catégories de membres : la classe Entreprise de l'industrie des semences, la classe Professionnel de l'industrie des semences, la classe Affilié de l'industrie des semences.

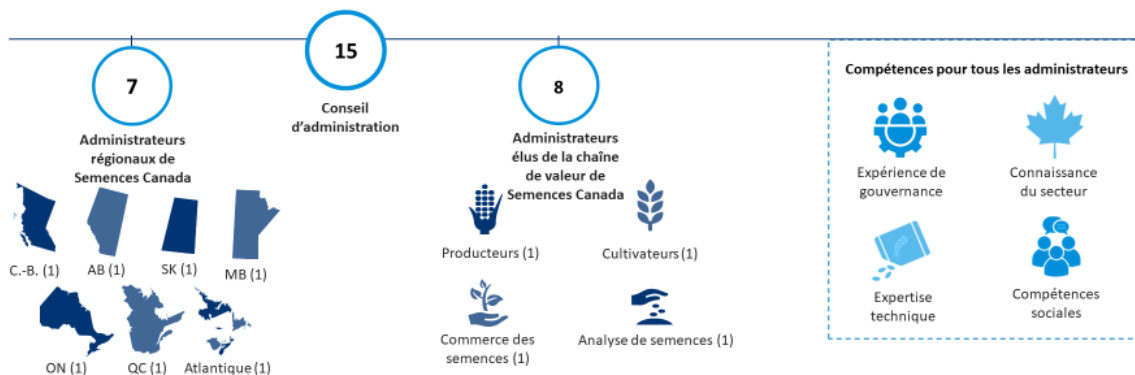
La classe Entreprise de l'industrie des semences sera la classe qui aura droit de vote au sein de Semences Canada.

Le premier jour de Semences Canada, tous les membres actuels des cinq partenaires fusionnants bénéficieront de droits acquis dans Semences Canada.

Enfin, en ce qui concerne les droits et les finances, ceux qui bénéficient de droits acquis dans Semences Canada paieront le même montant total que celui qu'ils ont payé au cours du dernier exercice financier aux associations/organisations fusionnantes dont ils étaient membres.

- Ainsi, dans le cas des membres actuels de l'ACPS, si une exploitation agricole souhaite bénéficier de droits acquis en tant que membre de la classe Entreprise de l'industrie des semences, elle devra payer 240 \$ pour cette adhésion. Si l'exploitation agricole est membre d'une autre organisation nationale de semences, elle paiera également cette cotisation.
- Les personnes dont le nom figure sur les certificats de culture de semences délivrés par l'ACPS en 2020 auront la possibilité de bénéficier de droits acquis dans la classe Professionnel de l'industrie des semences pour 25,00 \$.

Conseil d'administration : Structure



- Après le conseil inaugural, les administrateurs auront un mandat de 2 ans. Les élections seront décalées de façon à assurer la continuité dans tous les cycles d'élection
- Le conseil sera élu par les membres de la catégorie Entreprise de l'industrie des semences de Semences Canada. Lors d'une AGA, tous les membres de la catégorie Entreprise de l'industrie des semences auront le droit de voter en personne, ou par voie électronique ou encore par la poste

Comme tout conseil d'administration, le conseil d'administration de Semences Canada sera chargé d'approuver la stratégie de l'organisation, ses plans d'affaires et de gestion des risques, d'approuver les budgets, de valider les positions de défense des intérêts, de soutenir la croissance et la diversification des membres de l'organisation et de superviser la planification de la relève du conseil d'administration et du directeur exécutif de l'organisation.

Le conseil d'administration de Semences Canada a été conçu pour équilibrer la chaîne de valeur et les perspectives régionales. Semences Canada aura des administrateurs issus de sept régions. Ces régions sont :

C.-B.
Alberta
Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Québec
Atlantique

Elle comptera également des administrateurs issus de la chaîne de valeur du secteur des semences :

Créateurs
Producteurs
Commerçants
Analystes

En outre, conformément aux meilleures pratiques en matière de gouvernance, une matrice de compétences sera utilisée pour garantir que le conseil d'administration a accès à des candidats qui apportent collectivement l'étendue et la profondeur des compétences, des connaissances et de l'expérience nécessaires pour lui permettre de s'acquitter efficacement de ses responsabilités fiduciaires, de surveillance et d'élaboration des politiques.

Après le conseil d'administration inaugural, les administrateurs du conseil seront en fonction pendant 2 ans. Les élections seront échelonnées afin d'assurer la continuité entre les cycles électoraux.

Le conseil d'administration sera élu par les membres de la classe Entreprise de l'industrie des semences de Semences Canada. Tous les membres de la classe Entreprise de l'industrie des semences auront le droit de voter, en personne lors d'une assemblée générale annuelle, ou par voie électronique ou postale.

Gouvernance de Semences Canada : Conseil d'administration inaugural



Glenn Logan
Alberta



Brent Collins
Administrateur
désigné



Eric McLean
Cultivateur



Quentin Martin
Ontario



Daniel Lanoie
Administrateur
désigné



Ellen Sparry
Commerce



Jonathan Nyborg
Atlantique



Holly Gelech
Administrateur
désigné



Jeff Reid
Administrateur
désigné



Nick Sekulic
C.-B.



Jeff Loessin
Producteur



Lyndon Olson
Saskatchewan



Annie Bergeron
Quebec



Dianne Gilhuly
Analyse



Jim Wilson
Manitoba



Le premier jour de Semences Canada, un conseil d'administration de 15 membres sera en place. Ce conseil sera composé d'un représentant de chacune des sept régions de Semences Canada, et d'un représentant des quatre segments de la chaîne de valeur, plus quatre autres membres qui seront des administrateurs délégués.

Le conseil d'administration inaugural est présenté sur cette diapositive.

Ce conseil d'administration inaugural atteint l'équilibre de la représentation régionale et de la chaîne de valeur et comprend des personnes possédant la profondeur et l'étendue des compétences, des connaissances et de l'expérience nécessaires pour lancer avec succès Semences Canada

Comité de certification des semences : Mandat et responsabilités

Mandat

Le mandat du comité de certification des semences est :

- en se fondant sur l'avis des experts membres du personnel, de fournir des conseils et de formuler des recommandations au conseil en ce qui a trait à la certification variétale (identité génétique et pureté) et à la certification de qualité (y compris la germination, la pureté physique et les maladies) des semences et à d'autres activités connexes, aux autres normes réglementaires, aux procédures et approches d'exploitation, aux processus et aux protocoles relatifs à tous les pouvoirs réglementaires délégués, et d'assurer une cogestion appropriée du système de certification des semences, en conformité avec l'entente prise entre l'organisation et l'Agence canadienne d'inspection des aliments
- de travailler activement à la modernisation de la réglementation relative aux semences
- de participer, avec les professionnels de la réglementation de Semences Canada, à un examen indépendant de l'efficacité et de l'efficacité commandé par le conseil tous les cinq ans

Responsabilités

Le comité est responsable de ce qui suit :

- Avec le personnel professionnel de la société, maintenir une relation avec l'ACIA, Agriculture et Agroalimentaire Canada (« AAC ») et les ministères de l'agriculture provinciaux afin de faciliter l'élaboration de politiques conjointes et la prise de décisions opérationnelles
- Conseiller le conseil quant aux stratégies optimales pour la délivrance de certificats de semences et la modernisation de la certification des semences
- Avec l'approbation du conseil, créer des sous-comités et des groupes de travail au besoin pour s'acquitter de son mandat et soutenir le système de certification des semences

Les responsabilités du comité de certification des semences peuvent changer au fil du temps, à mesure que Semences Canada assume de nouveaux pouvoirs délégués

Maintenant, nous allons nous pencher sur les détails d'un des comités du conseil d'administration qui intéressera les membres de l'ACPS : le Comité de la certification des semences.

- Le Comité de la certification des semences a pour mandat de donner des conseils et de faire des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la certification des variétés ainsi que la qualité des semences et les activités connexes, les autres normes réglementaires, les procédures et approches opérationnelles, les processus et les protocoles pour tous les pouvoirs de réglementation délégués, et d'assurer une cogestion appropriée du système de certification des semences, conformément à la Convention entre l'Organisation et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
- En collaboration avec le personnel professionnel de l'Organisation, le comité doit s'efforcer de favoriser une relation permanente avec l'ACIA, Agriculture et Agroalimentaire Canada et les ministères provinciaux de l'Agriculture afin de faciliter l'élaboration conjointe de politiques et la prise de décisions opérationnelles.
- Le comité doit également conseiller le conseil d'administration sur les stratégies optimales pour la fourniture et la modernisation de la certification des semences et il peut, avec l'approbation du conseil d'administration, créer des sous-comités, des groupes de travail et des groupes d'étude selon les besoins pour remplir son mandat et soutenir le système de certification des semences.

Comité de certification des semences : Structure

Composition	Nombre	Description
Administrateur du conseil	1	<ul style="list-style-type: none"> Suivant la recommandation du comité de la gouvernance et des candidatures L'administrateur nommé agit en tant que président du comité
Membres de Semences Canada aux profils diversifiés et provenant des régions où Semences Canada est présente	10	<ul style="list-style-type: none"> Sept personnes nommées par le conseil d'administration parmi les personnes proposées par les associations de semences régionales. Les associations régionales doivent démontrer que le candidat proposé a été choisi dans le cadre d'un processus de sélection juste et transparent La diversité des membres (c.-à-d. chaîne de valeur, représentation régionale, antécédents, etc.) est un élément important pris en compte pour les nominations, tout comme l'expérience et les connaissances scientifiques et pratiques relatives à la production de semences
Personnel/experts de l'OSN (sans droits de vote)	Au besoin	<ul style="list-style-type: none"> Personnes occupant des postes de direction qui travaillent dans le domaine de la certification et de la réglementation Mise en œuvre des orientations du comité de certification des semences Un conseiller scientifique principal et un secrétaire au sein du comité
Conseillers du gouvernement fédéral (ACIA, AAC) (sans droits de vote)	2	<ul style="list-style-type: none"> Des agents de liaison du gouvernement fédéral qui travaillent dans le domaine de la certification des semences
Conseillers des gouvernements provinciaux (sans droits de vote)	Jusqu'à 10	<ul style="list-style-type: none"> Des responsables provinciaux du secteur de l'agriculture pourraient être invités en tant qu'observateurs

En ce qui concerne sa structure, le Comité de la certification des semences sera composé d'un administrateur du conseil d'administration qui fera office de président du Comité (ou d'une personne désignée par le conseil d'administration pendant les deux premières années suivant la fusion).

- Comme point d'intérêt pour les membres de l'ACPS, le premier Comité de la certification des semences sera présidé par Roy Klym.

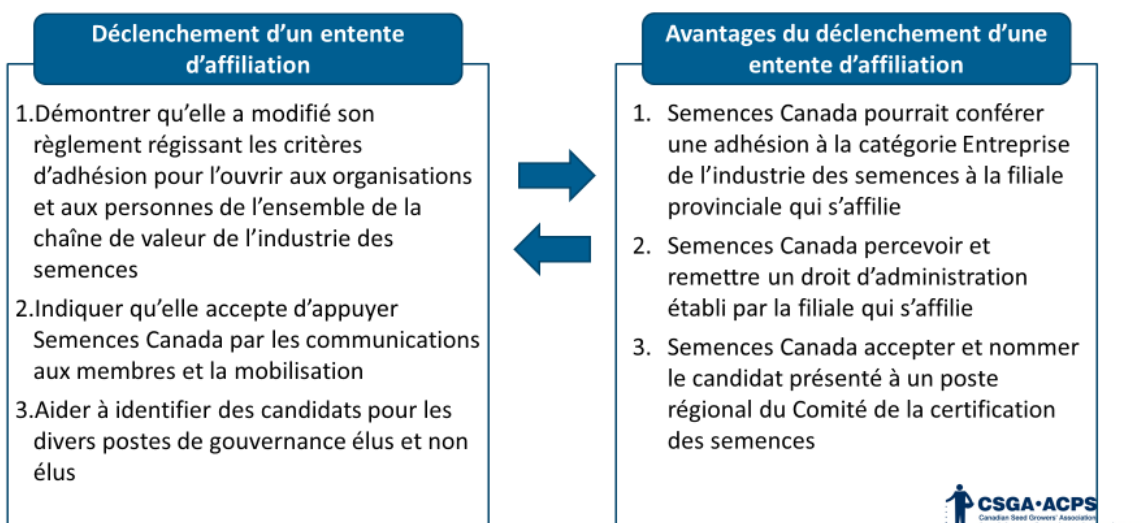
Le Comité de la certification des semences comptera 10 membres supplémentaires.

- Un membre du comité sera choisi dans chacune des sept régions de Semences Canada. Ces personnes seront proposées par les associations régionales des semences et nommées par le conseil d'administration de Semences Canada. J'expliquerai plus en détail ce processus dans un moment, lorsque nous discuterons des ententes d'affiliation pour les associations régionales des semences.
- Le conseil d'administration nommera trois autres membres en fonction des besoins du comité en matière de chaîne de valeur, de compétences, de connaissances et d'expérience.

Le personnel de gestion sera inclus, le cas échéant, dans un rôle sans droit de vote

Les relations avec les gouvernements étant importantes pour la réussite de l'ensemble du secteur, deux conseillers ou agents de liaison fédéraux (ACIA et AAC) peuvent faire partie du comité en tant que membres sans droit de vote. En outre, jusqu'à dix conseillers provinciaux (sans droit de vote) peuvent être invités à participer en tant qu'observateurs.

Contrat d'affiliation : Associations de semences régionales (2/2)



54

Afin de soutenir la structuration d'une présence régionale pour Semences Canada, le règlement administratif général de Semences Canada établira une procédure et un calendrier pour permettre aux filiales provinciales de l'ACPS de devenir des organisations affiliées à Semences Canada par le biais d'une entente d'affiliation (qui seront connues sous le nom d'associations régionales des semences).

Afin de déclencher l'entente d'affiliation, une filiale provinciale de l'ACPS fera trois choses :

- Premièrement, démontrer qu'elle a modifié son règlement régissant les critères d'adhésion afin d'ouvrir l'adhésion à des organisations et des individus de toute la chaîne de valeur du secteur des semences;
- Deuxièmement, indiquer qu'elle accepte de soutenir Semences Canada par le biais des communications et de l'engagement des membres;
- Troisièmement, aider à identifier des candidats pour divers postes de gouvernance élus et non élus.

En échange de l'acceptation de ces trois exigences, Semences Canada conférerait à la filiale provinciale affiliée une adhésion de classe Entreprise de l'industrie des semences, percevrait et remettrait les droits d'administration fixés par la filiale affiliée, et accepterait et nommerait la candidature de l'Association pour un poste régional au sein du Comité de la certification des semences (sur démonstration que l'Association a entrepris un processus de mise en candidature et d'examen ouvert et équitable pour parvenir à son candidat).

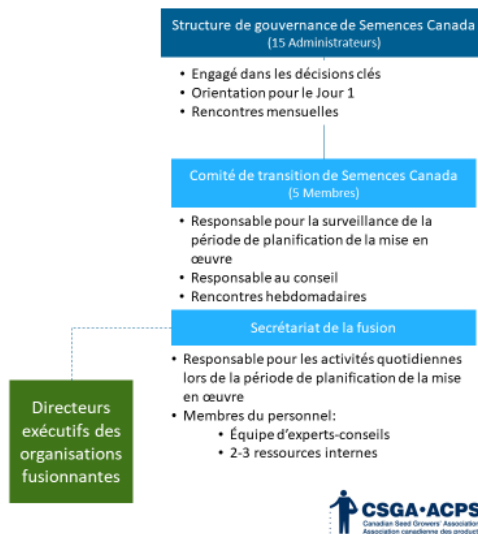
Pendant les trois premières années de fonctionnement, ou jusqu'à ce qu'une filiale de l'ACPS conclue une entente d'affiliation, le Conseil d'administration de Semences Canada agira comme si une entente d'affiliation était en place avec les filiales de l'ACPS. Cela comprend la collecte et la remise des droits des filiales provinciales qui sont actuellement perçus et remis aux filiales

par l'ACPS. Les membres doivent également consulter le règlement administratif général de Semences Canada pour connaître la procédure et le calendrier précis.

Période de planification de la mise en œuvre

Période de planification de la mise en œuvre : Exigences de collaboration

- Une fois la ratification adoptée avant le 1er septembre, la Période de mise en œuvre débutera pour la fusion des cinq organisations et la création de Semences Canada le ou avant le 15 octobre.
- Au cours de cette période, l'ACPS et ses partenaires collaboreront et coordonneront l'exécution du Plan de mise en œuvre de Semences Canada – plan de 100 jours.
- L'exécution du Plan de mise en œuvre fera intervenir une structure de gouvernance qui est un hybride du personnel existant et d'experts-conseils ainsi que du conseil d'administration de Semences Canada par le biais d'un Comité de transition.
- Le conseil d'administration de Semences Canada n'aura aucun pouvoir juridique avant la Date de fusion (prévue pour le 1er février 2021). Toutefois, dans l'intérêt des préparatifs d'un lancement réussi de Semences Canada dès le Jour 1, on demandera au conseil de créer un Comité de transition pour superviser la planification de la mise en œuvre et les résultats attendus.
- Les activités quotidiennes de mise en œuvre seront réalisées par un Secrétariat de la fusion qui relèvera du Comité de transition et assurera la coordination avec les directeurs exécutifs des cinq organisations fusionnantes.



Je voudrais terminer ma présentation en parlant de la planification de la mise en œuvre de la fusion et de la création de Semences Canada.

La mise en œuvre ne commencera qu'une fois que chaque organisation fusionnante aura obtenu des votes favorables à la fusion de la part de ses membres respectifs.

Toutefois, un plan de mise en œuvre de Semences Canada a été élaboré et sera mis en œuvre une fois que toutes les organisations auront voté.

Ce plan de mise en œuvre de Semences Canada comprend 11 catégories de mise en œuvre clés, de la gouvernance à l'engagement des organes de réglementation, avec plus de 160 activités de mise en œuvre à réaliser avant et après la fusion.

Une fois les votes de ratification réussis, la période de mise en œuvre débutera pour la fusion des cinq organisations et la création de Semences Canada.

Pendant cette période, l'ACPS et ses partenaires collaboreront et coordonneront l'exécution du plan de mise en œuvre de Semences Canada.

L'exécution du plan de mise en œuvre impliquera une structure de gouvernance qui est un hybride du personnel et des ressources de consultation existants ainsi que du conseil d'administration de Semences Canada par l'intermédiaire d'un comité de transition.

Les activités de mise en œuvre au jour le jour seront assurées par un secrétariat de fusion qui rendra compte au comité de transition et assurera la coordination avec les directeurs exécutifs des cinq organisations fusionnantes.

Points de vue des administrateurs de l'ACPS sur la fusion



Scott Horner
(Alberta)



Roy Klym
(Saskatchewan)



Eric McLean
(Manitoba)



Dale Connell
(Ontario)



André Lussier
(Québec)

Scott Horner



Scott, vous êtes un président sortant de l'ACCS et vous êtes un producteur de semences de l'Alberta. Vous avez-vous-même pu constater les deux côtés de la médaille.

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises?

En supposant que la fusion est adoptée, quel travail doit être effectué pour s'assurer que le lancement historique de Semences Canada soit une réussite?

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

- Faire plus... pour que les ressources ciblées de l'ensemble du secteur soient alignées sur les priorités des producteurs de semences.

- Pour se faire entendre... L'ACPS est un organisme de réglementation, elle n'a pas de mandat de défense des intérêts, mais les producteurs bénéficieront d'une voix forte et coordonnée pour défendre leurs intérêts

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises?

- Le changement est difficile, la peur de l'inconnu et la peur de la perte sont ce qui peut paralyser le processus... le risque que beaucoup craignent est que les producteurs de semences perdent leur rôle dans la délivrance des certificats de culture des semences et que les producteurs de semences perdent leur voix.
- Risque d'augmentation des cotisations, c'est un risque réel, quelle que soit l'association de l'industrie à laquelle vous appartenez... et ce risque existe, que l'ACPS soit seule ou qu'elle fusionne avec Semences Canada... L'engagement de Semences Canada à maintenir les droits d'adhésion est un bon début, et le fait qu'une majorité des administrateurs soient des producteurs de semences me donne confiance dans la mise en place d'une structure juste, pratique et équitable

En supposant que le vote sur la fusion soit positif, que faut-il faire pour que le lancement historique de Semences Canada soit un succès?

- Je pense qu'il est vraiment important que le nouveau directeur exécutif de Semences Canada, le personnel et le nouveau conseil d'administration investissent dans la formation d'équipes et dans un programme d'intégration important qui informe tout le monde du mandat de Semences Canada et qui établit un consensus sur la façon de le réaliser. Je pense que l'un des défis qui n'a pas été relevé est que chaque association a des idées préconçues et souvent inexactes sur les priorités, les objectifs et les responsabilités des autres associations. Comme on pouvait s'y attendre, chaque association a un sens élevé de l'importance. Il est temps que nous prenions tous du recul et que nous reconnaissions à quel point nous sommes interdépendants les uns des autres... chaque groupe est un maillon important de la chaîne d'approvisionnement, aucun groupe n'est plus important que l'autre... l'industrie crée de nouveaux produits, les producteurs de semences produisent les semences et ces semences sont vendues par les deux groupes. L'ICS, CPTA et l'AASCC sont des rouages essentiels du système qui aboutissent à l'achat par le producteur et à la rémunération de chacun d'entre nous. Je pense donc qu'il est essentiel, dès le départ, que le nouveau conseil d'administration, le personnel et le directeur exécutif aient une compréhension précise des responsabilités et des priorités de chacune des associations, sans quoi il y aura des conflits inutiles à la table du conseil et une incapacité d'atteindre les objectifs de Semences Canada.

Roy Klym



Roy, vous avez représenté les filiales de l'ACPS lors des négociations sur la fusion de Semences Canada. Vous êtes le président sortant des Producteurs de semences de la Saskatchewan et vous êtes un important et prospère producteur de semences indépendant de la Saskatchewan.

Quelles seront les perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences indépendants?

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises?

Quelles mesures doit prendre Semences Canada pour s'assurer qu'elle est une force positive pour les producteurs de semences indépendants?



58

Q : Quelles seront les perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences indépendants?

La première qui vient à l'esprit est celle des gains d'efficacité possibles en mettant la technologie au service des services de certification dans le cadre d'une seule organisation. Trop souvent, nous devons saisir et communiquer plusieurs fois les mêmes informations à différents organismes. C'est une perte de temps et un gaspillage.

Deuxièmement, l'accès à une communauté de réseautage beaucoup plus large pour identifier et développer des perspectives commerciales nouvelles et innovantes si le conseil d'administration de Semences Canada comprend tous les membres admissibles.

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises?

Une réticence du conseil d'administration de Semences Canada à reconnaître l'apport et les importantes contributions des membres de la base. La présence de « cols blancs au lieu de cols bleus » au sein du conseil d'administration et des différents comités. L'un des objectifs de Semences Canada est de « construire une voix forte et unie pour l'industrie canadienne des semences qui défende avec succès les besoins et les intérêts de l'industrie ». Les producteurs seront-ils considérés comme faisant partie de l'industrie si le conseil d'administration est dominé par des « cols blancs »?

Une augmentation de la structure tarifaire des membres producteurs pour supporter une plus grande partie du budget de fonctionnement de Semences Canada. Si une grande partie des producteurs décident de devenir des clients, réduisant ainsi le nombre de membres, la partie

des droits d'entrée de service de la certification devra augmenter pour payer le reste de l'organisation.

Quelles mesures doit prendre Semences Canada pour s'assurer qu'elle est une force positive pour les producteurs de semences indépendants?

Semences Canada devra prouver au cours de la première année qu'il fournit une « valeur réelle » pour l'argent dépensé par les producteurs membres pour leur adhésion. Les modalités d'obtention de cette preuve sont difficiles à établir, car chaque membre a une définition différente de la valeur réelle de son entreprise.

Beaucoup d'entre nous accordent très peu de valeur à la défense des droits et à la licence sociale. Pourtant, elles prennent de plus en plus d'importance dans la société actuelle et une voix plus unifiée au niveau national, travaillant en conjonction avec des associations régionales indépendantes ciblées, devrait s'avérer très rentable et donner de bons résultats.

Eric McLean



Eric, vous et votre famille produisez des semences pédigrées et dirigez une entreprise semencière prospère du Manitoba. Vous êtes le président sortant des Producteurs de semences du Manitoba. Vous êtes un ardent partisan de Semences Canada et vous êtes l'un de ses administrateurs initiaux proposés.

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises?

Pourquoi est-ce que les producteurs de semences devraient faire confiance au conseil d'administration proposé de Semences Canada pour établir un équilibre entre les intérêts des grandes et des petites entreprises semencières?



Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

De nombreuses possibilités découleront de la fusion de l'industrie des semences en une seule entité. En y réfléchissant, je pense que les avantages immédiats se situeront dans les domaines de la communication, du développement de projets, du marketing et de la défense des intérêts.

L'ouverture de communications claires et honnêtes permettra de gagner du temps, de converser franchement et de renforcer la cohésion autour de l'importance de chacun dans le système de semences. De la base aux cols blancs, l'industrie évoluera vers cette compréhension à mesure que chaque entité apprendra à se connaître et à connaître le rôle qu'elle joue dans l'industrie.

Le développement du projet sera amélioré parce que les deux côtés de l'histoire seront entendus tôt avant que les mauvaises voies ne soient choisies. Dans le passé, de nombreux projets ont été mis en œuvre avant que les préoccupations ne soient pleinement comprises et je pense que les producteurs de semences fourniront un retour d'information important pour informer les partenaires du secteur sur la manière dont les besoins des agriculteurs doivent être pris en compte.

Les efforts de marketing s'améliorent à mesure que la création de produits devient plus efficace grâce à l'amélioration des communications et que la valeur des semences et des produits semenciers s'enracine. Dans de nombreux cercles, le fossé entre le sélectionneur, l'entreprise, le producteur et l'agriculteur peut conduire à une mauvaise harmonisation des priorités en matière de développement variétal. L'espoir est qu'une seule entité permette à tous ces

groupes de se réunir pour travailler ensemble afin de fournir des solutions bénéfiques en matière de semences.

Actuellement, les producteurs de semences ou les autres fournisseurs de services et de réglementation ne peuvent pas se faire entendre. Le secteur du commerce a un siège de lobby pour demander au gouvernement d'écouter les préoccupations, mais autrement nous ne sommes pas entendus. Avec la création de Semences Canada : les producteurs, les organes de réglementation et les analystes auront désormais la possibilité d'élaborer des messages unifiés.

Q : Quels sont les risques que pose Semences Canada pour les petites entreprises?

Les histoires de ces organisations se combinent bientôt. Les héritages ne durent que tant qu'ils restent pertinents et qu'ils apportent de la valeur. Il est risqué de modifier des organisations existantes qui fonctionnent bien. Les perturbations coûtent de l'argent et affaiblissent les budgets et les capacités de fonctionner correctement. Si Semences Canada ne parvient pas à offrir de la valeur à ses membres alors que les cotisations sont adaptées à la croissance de la nouvelle organisation, les petites entreprises (qu'il s'agisse des producteurs, de l'industrie ou des services) ne seront pas satisfaites. Semences Canada doit assurer un fonctionnement transparent et une excellente communication avec ses membres afin de pouvoir prouver qu'il fait le meilleur effort possible pour faire croître et exceller l'industrie canadienne des semences.

Q : Pourquoi est-ce que les producteurs de semences devraient faire confiance au conseil d'administration proposé de Semences Canada pour établir un équilibre entre les intérêts des grandes et des petites entreprises semencières?

Ma propre exploitation comprend toutes les facettes de la production de semences. Je suis donc en mesure de comprendre pourquoi il est important de procéder à la fusion pour créer Semences Canada.

Je suis un producteur de semences et je représente la ferme qui produit des semences en semant, en prenant soin et en récoltant les meilleures semences que je peux cultiver.

Ma femme dirige l'entreprise de semences, qui facilite la production, l'épuration, le nettoyage, le classement, la logistique, la vente et le marketing des semences que ma ferme produit (ainsi que celles que nos nombreux agriculteurs sous contrat produisent également).

La plupart des gens seraient d'accord pour dire que le mariage est l'une des unions ultimes. En tant que tel, il requiert une attention et une communication constantes pour en assurer le succès. Une union réussie exige également que chaque partenaire veille sur l'autre.

Ma femme et moi avons une équipe d'employés avec qui nous communiquons pour guider le processus de production de semences au quotidien. Beaucoup d'entre eux travaillent dans les deux exploitations, en fonction des besoins saisonniers. Notre vendeur conduit une

moissonneuse-batteuse de sorte qu'il peut voir comment la récolte va et se comporte, tandis que le personnel de notre usine de semences fait l'épuration et inspecte les récoltes.

Nous ne sommes pas en conflit et confus lorsque nous demandons aux employés agricoles de discuter des besoins qui se présentent avec le personnel qui réglemente et conditionne les produits, car ils partagent des idées constructives qui font de notre ferme et de notre entreprise le meilleur de nous-mêmes.

Nous planifions, travaillons et développons ensemble.

En tant que l'une des personnes choisies pour siéger au premier conseil d'administration de Semences Canada, je prévois de travailler pour créer une équipe cohérente avec les autres membres du conseil. Je peux vous assurer que toutes les personnes choisies pour faire partie de ce premier conseil d'administration n'ont pas l'échec en tête. Il peut y avoir des problèmes, mais tous les administrateurs ont pour objectif d'atteindre l'excellence dans l'industrie canadienne des semences. Si chacun garde cet objectif à l'esprit, l'avenir sera plein de possibilités pour les générations à venir. C'est la poursuite de l'héritage de ce que l'ACPS et l'ACCS ont entrepris de faire il y a de nombreuses années.

Dale Connell



Dale, vous et votre famille êtes des membres de longue date de l'ACPS et de l'Association des producteurs de semences de l'Ontario. Vous siégez au conseil de l'Institut canadien des semences et vous faites partie de l'exécutif de l'ACPS.

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises? Le document « FAQ » de Semences Canada indique que le Canada « ». Pourquoi et comment courrons nous le danger d'être dépassés par d'autres pays? De quelle façon est-ce que Semences Canada aidera à changer cela?

Nouvelles opportunités

- une arène plus grande au sein de laquelle évoluer
- moins d'isolement, plus d'intégration entre les personnes dans le secteur des semences
- plus de modèles à choisir parmi les modèles de Western Growers, de l'ACDFL et de l'UE
- une base de revenus et de droits plus large pour couvrir les frais généraux

Risques

- il n'y a pas beaucoup de risques, mais il y aura un changement de mentalité
 - la base est un modèle d'entreprise et non un producteur ou un emploi
 - l'équilibre consensus/ de Nash sera différent

Pourquoi et comment sommes-nous en danger?

- nous avons besoin d'un meilleur climat d'investissement et d'un meilleur rendement de l'investissement
- la taille et la valeur réduites de notre marché sont des handicaps/défis
- nous avons besoin d'un vaste réservoir de talents engagés où les gens voient un avenir pour eux-mêmes et pour les autres
- nous devons cesser de nous reposer sur ce que nous avons
- d'une certaine manière, c'est une idée trop petite

André Lussier



André, vous siégez au conseil d'administration de l'ACPS et de l'Association des producteurs de semences du Québec depuis de nombreuses années. Vous êtes un producteur à contrat prospère.

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour ces mêmes entreprises?

Historiquement, le bureau national de l'ACPS a été mis au défi de fournir des services et des possibilités pour ses membres francophones. La situation s'est améliorée au fil du temps, mais de nombreuses organisations auxquelles l'ACPS se fusionne ont une tradition unilingue anglaise. Est-ce que les producteurs de semences francophones devraient s'inquiéter?

Que peut faire Semences Canada pour s'assurer que les membres francophones continueront de prospérer?



61

Perspectives

Au lieu de réinventer la roue, au printemps 2018, l'ACPS avait décidé d'organiser une visite des pays qui ont des organisations semencières performantes. Nous avons visité les Pays-Bas et la France. Ces deux pays ont une organisation semencière centrale avec tous les acteurs de la chaîne semencière. Cela ressemble beaucoup à ce que nous essayons de mettre en place au Canada. Au cours de ce voyage, nous avons rencontré beaucoup d'agriculteurs et j'ai demandé à chacun d'entre eux s'il était satisfait d'une organisation commune. La réponse était toujours la même : oui, ils sont satisfaits et non, les grandes entreprises n'ont pas pris le contrôle. Il n'y a pas de raison que ce soit différent au Canada.

Risque

À mon avis, le plus grand risque est le désengagement des producteurs de semences. Avec l'ACPS, l'adhésion était automatique si vous utilisiez les services. Avec la nouvelle organisation, vous pouvez choisir de ne payer que pour les services et de ne pas payer pour être membre.

Beaucoup ont peur que nous perdions le contrôle de l'organisation. Cependant, nous avons tous les outils entre nos mains pour que cela ne se produise pas. Ma ferme a le même nombre de voix qu'une grande entreprise. Une entreprise, un vote. Il y aura un vote à distance pour ceux qui ne peuvent pas participer. Grâce à cela, nous, en tant que producteurs de semences, pouvons rester une force motrice au sein de l'organisation. Mais pour voter, il faut être membre. Si nous perdons le contrôle, ce sera par manque d'implication, car nous avons le plus grand nombre d'entreprises.

Français

Dans Semences Canada, il est écrit noir sur blanc que les langues de l'organisation sont l'anglais et le français. En outre, les employés de l'ACPS seront intégrés à Semences Canada, de sorte que le bilinguisme ne sera pas perdu. Nous ne commençons pas avec de nouvelles personnes. Il s'agira simplement de faire comme si de rien n'était.

Le conseil d'administration intérimaire aura pour tâche essentielle de maintenir, voire d'améliorer cet aspect. Connaissant certains d'entre eux, je suis convaincu que cela ira dans le bon sens. Après tout, il s'agit d'une organisation nationale qui sert ses clients dans les deux langues officielles.

Questions et réponses – Discussion avec les membres



Le point sur la fusion : Appel à l'action

Soyez informés. Consultez <https://seedgrowers.ca/fr/vote-prochain-sur-semences-canada/> pour lire la trousse de ratification en entier

S'inscrire à une des séances de discussions ouvertes virtuelles en anglais ou en français

Détails de la trousse de ratification



Dates des séances en anglais

July 2020	August 2020
Thursday, July 9 @ 8 am ET	Wednesday, August 5 @ 8 am ET
Wednesday, July 15 @ 8 am ET	Thursday, August 6 @ 10 am ET
Thursday, July 16 @ 10 am ET	Wednesday, August 12 @ 8 am ET
Wednesday, July 22 @ 8 am ET	Thursday, August 13 @ 10 am ET
Thursday, July 23 @ 10 am ET	Wednesday, August 19 @ 8 am ET
Thursday, July 30 @ 11 am ET	Thursday, August 20 @ 10 am ET
	Monday, August 24 @ 10 am ET

Dates des séances en français

juillet	août
le vendredi 10 juillet, 9 h HE	le vendredi 7 août, 9 h HE
le lundi 13 juillet, 9 h HE	le mardi 11 août, 9 h HE
	le mardi 18 août, 9 h HE

63

Les producteurs de semences sont invités à s'informer sur la trousse de ratification et la fusion proposée. Notre site web présente les documents complets auxquels vous pouvez accéder à tout moment. Vous recevrez également des copies papier des documents par courrier, ainsi qu'une carte de vote vous permettant de voter de manière sécurisée. Le vote débutera le 15 juillet et se terminera lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 août.

Vous êtes également invités à vous inscrire à l'une de nos séances de discussion ouverte en anglais ou en français. Vous aurez un aperçu de la fusion proposée et vous aurez la possibilité de poser vos questions.

C'est un moment critique pour le secteur des semences. Je demande à tous les producteurs de semences de s'informer, de s'engager et de voter.

Présentateur



Kevin Runnalls

Président sortant, président
du Comité des résolutions

Résolutions 2020 - Résolution n° 1

TITRE : Analyse FFPM

Nom du membre : Carl Bolton

ATTENDU QU'il s'agit de la plus importante décision de toute l'histoire de l'ACPS, et que les changements qui en découleront pour la portée, la taille et la culture de la nouvelle organisation auront une plus grande incidence pour les producteurs (la seule organisation nommée dans la *Loi sur les semences*) que pour toute autre organisation;

ATTENDU QUE le conseil et le personnel auront, avec la diligence appropriée, étudié cette entente définitive de tous les points de vue et auront effectué une analyse FFPM qui comprend, mais sans s'y limiter, les membres, la gouvernance et les coûts;

ATTENDU QUE comme c'est le cas pour toutes les initiatives, il y a des possibilités, mais il y a TOUJOURS des risques et des conséquences, et que, par conséquent, les membres ont DROIT à recevoir tous les renseignements, avantages et désavantages pour prendre une décision plus éclairée,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que l'ACPS ajoute immédiatement son analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) complète de la nouvelle organisation des semences sur son site Web réservé uniquement à ses membres afin de les aider à prendre une décision plus éclairée.

Présentée par Carl Bolton; appuyée par Roy Klym



Les membres ont été invités par un bulletin électronique à soumettre des résolutions à l'ACPS. Les résolutions permettent aux membres d'exprimer leurs points de vue sur des questions liées aux affaires de l'association. La date limite pour soumettre les résolutions était à minuit, heure du Pacifique, le dimanche 5 juillet. Les résolutions suivantes ont été soumises par des membres actifs de l'association. Je vais maintenant lire la/les résolution(s).

Résolutions 2020 - Résolution n° 2

TITRE : Tribune sur le site Web

Nom du membre : Carl Bolton

RÉSOLUTION :

ATTENDU QUE LA COVID-19 a perturbé notre monde et compliqué les communications et le dialogue pour permettre aux membres de suivre le pour et le contre de la fusion;

ATTENDU QUE l'ACPS a toujours été une organisation ouverte et transparente et a fait la promotion de discussions ouvertes et respectueuses;

ATTENDU QUE les liens et le site Web de l'ACPS fournissent actuellement les raisons d'aller de l'avant avec la fusion, mais n'indiquent aucune préoccupation ni aucun point de vue contraire pour que les membres prennent une décision pleinement éclairée;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QU'étant donné que les liens et le site Web de l'ACPS offrent uniquement le point de vue en faveur de la fusion, que l'ACPS fournisse immédiatement une tribune interactive sur le site Web réservé uniquement à ses membres pour qu'ils aient différents points de vue et préoccupations au sujet de la fusion proposée de sorte que tous les membres puissent prendre une décision pleinement éclairée.

Présentée par Carl Bolton; appuyée par Roy Klym



Résolutions 2020 - Résolution n° 3

Titre : Clarté financière – Responsabilité fiduciaire

Nom du membre : Ed Lefsrud

Résolution :

ATTENDU QUE, avec la possible disparition de l'ACPS, les membres de l'ACPS demandent des informations financières complètes afin de prendre une décision en toute connaissance de cause au sujet de la fusion;

ATTENDU QUE les états financiers actuels de l'ACPS affichent des actifs de 2,9 millions de dollars et un déficit de 410 000 \$ pour l'année en cours;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucune explication quant à ce qu'il adviendra des actifs, combien « Semences Canada » recevra de chacune des cinq autres associations fusionnantes éventuelles;

ATTENDU QUE le point n° 7 de la Convention de fusion proposée stipule que « Chaque partie a fait une divulgation entière et complète à l'autre partie de ses actifs et de ses passifs »

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que tous les membres de l'ACPS reçoivent des informations financières justes et à jour de toutes les associations fusionnantes éventuelles de « Semences Canada » dans le cadre de la trousse de ratification de l'ACPS avant le vote de ratification de la fusion.

Présentée par Ed Lefsrud; appuyée par Heather Kerschbaumer



JUSTIFICATION :

Cinq organisations ont le potentiel de se regrouper en une seule - l'ACPS étant peut-être la plus grande des cinq organisations qui comptent le plus de membres et dont les états financiers présentent la plus grande valeur en dollars. Sans une divulgation complète pour tous les membres de l'ACPS afin de voir ce que les 4 autres organisations apportent à la table, comment peut-on attendre des membres de l'ACPS qu'ils prennent des décisions sages et fondées sur la connaissance? Peut-être que les 4 autres organisations apportent plus que ce que nous prévoyons, mais il n'y a aucun moyen de le savoir si les états financiers des 5 organisations ne sont pas fournis à tous les membres pour qu'ils les étudient avant de voter. Le pouvoir du nouveau conseil d'administration de la nouvelle association « Semences Canada » a été complètement dilué, de sorte que les producteurs de semences n'ont guère eu leur mot à dire, malgré le nombre considérable de producteurs au Canada et les sommes qu'ils vont apporter.

Résolutions 2020 - Résolution n° 4

TITRE : Attentes financières futures

NOM DU MEMBRE : Ed Lefsrud

RÉSOLUTION :

ATTENDU QUE, avec la possible disparition de l'ACPS, les membres de l'ACPS demandent des informations financières complètes afin de prendre une décision éclairée et en toute connaissance de cause au sujet de la fusion

ATTENDU QUE d'après la liste envoyée aux producteurs de semences « Cinq choses que les producteurs de semences doivent savoir », le point 5 stipule que les droits ne seront pas modifiés au cours des deux prochaines années, et que cette déclaration est insuffisante pour que les membres de l'ACPS prennent des décisions informées à l'égard des 3 années subséquentes et après,

ATTENDU QUE le Plan d'affaires « Situation financière prévue de Semences Canada » contient deux années supplémentaires de prévisions concernant les revenus et les dépenses,

ATTENDU QU'il n'y a jamais eu d'indications qu'il y aurait (ou devrait y avoir) des coûts/épargnes découlant de la fusion de ces 5 associations et que par conséquent les droits pourraient être réduits,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que tous les membres de l'ACPS reçoivent des renseignements financiers justes et à jour décrivant les avantages éventuels et les passifs (y compris les droits/coûts futurs prévus) auxquels tous les membres de l'ACPS peuvent s'attendre au cours des cinq prochaines années au moins.

Présentée par Ed Lefsrud; appuyée par Heather Kerschbaumer



JUSTIFICATION :

Cette fusion potentielle de ces 5 associations changera à jamais le visage de l'agriculture au Canada, avec la dissolution de plus de 100 ans de force et d'histoire de l'ACPS et la modification à jamais de la *Loi sur les semences* du Canada. De nombreuses questions restent sans réponse, notamment les coûts futurs de cette décision pour les prochaines générations d'agriculteurs et les générations futures. Une question à laquelle il convient de répondre est de savoir à combien s'élèveront les coûts/augmentations des droits pour les prochaines générations pour au moins les 5 à 10 prochaines années.

Résolutions 2020 - Résolution n° 5

TITRE : Représentation de la gouvernance

Nom du membre : Lyndon Stoll

RÉSOLUTION :

ATTENDU QUE la majorité des membres de l'ACPS sont des producteurs de semences indépendants de petite à moyenne taille, souvent avec une intégration verticale, qui doivent composer avec des fardeaux réglementaires orientés vers des entreprises semencières de plus grande taille;

ATTENDU QUE ces petites et moyennes entreprises prennent d'importants risques de production, mais pourtant produisent un nombre plus élevé de boisseaux de semences sur une superficie en acres plus importante et qu'elles versent la majorité des droits organisationnels;

ATTENDU QUE l'ACPS doit agir dans l'intérêt supérieur de ses membres;

ATTENDU QUE la structure actuelle proposée du conseil d'administration de la nouvelle Organisation des semences ne garantit pas que la majorité des membres seront représentés parce que les producteurs indépendants de petite à moyenne taille n'ont PAS la garantie d'avoir une majorité de sièges au conseil,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE la ratification d'une nouvelle organisation des semences devrait être rejetée à moins que la majorité des sièges au conseil d'administration de la nouvelle organisation des semences (au moins 8 des 15 sièges, et/ou 6 des 11, ou toute autre alternance de la structure des sièges) ne soit garantie comme étant des sièges réservés à ces producteurs de semences indépendants de petite et moyenne taille.

Présentée par Lyndon Stoll; appuyée par Sarah Weigum



JUSTIFICATION :

Les producteurs de semences indépendants doivent être la partie la plus résistante de tout secteur semencier prospère, car ils prennent des risques de dépenses importants en produisant des cultures qui couvrent le plus grand nombre d'acres et produisent le plus de boisseaux, font face aux exigences réglementaires appropriées qui leur sont imposées et vendent ces semences sur le marché des agriculteurs commerciaux. Ils doivent donc avoir cette voix au conseil d'administration pour permettre une concurrence équitable sans être obligés d'installer des réglementations bureaucratiques qui reproduisent les besoins des grandes entreprises. Dans l'ébauche de proposition actuelle, il y a un manque de permanence de la structure des sièges du conseil d'administration, ce qui garantit que le pouvoir migre vers la minorité plutôt que vers la majorité des membres. C'est pourquoi le conseil d'administration de la nouvelle organisation des semences doit s'assurer qu'il représente équitablement ses membres majoritaires à risques, les plus réglementés et qui paient le plus de droits, avec une majorité de sièges garantie à ces petits et moyens producteurs de semences indépendants, quels que soient les changements au nombre total de sièges ou les changements de structure organisationnelle apportés à l'organisation semencière à l'avenir.

Résolutions 2020 - Résolution n° 6

TITRE : PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Nom du membre : Ron Markert

ATTENDU QUE l'ACPS envisage une fusion avec l'ICS, l'ACCS, l'AASCC et la CPTA;

ATTENDU QU'en vertu du règlement administratif 5.6 de la trousse de ratification – Processus de mise en candidature, il est stipulé que le conseil de la nouvelle ONS ou que le Comité de gouvernance et des mises en candidature élaboreront le processus pour déterminer qui est admissible à une candidature au poste d'administrateur. Il ne s'agit pas d'une question de si, mais de quand, un abus de pouvoir surviendra par le conseil actuel. Le conseil actuel, ou le Comité de gouvernance et des mises en candidature qui est choisi par le conseil, aura le pouvoir d'approuver au préalable une liste des candidats aux postes d'administrateurs;

ATTENDU QUE oui, les membres éliront des administrateurs, mais ils auront uniquement la possibilité de choisir parmi les candidats que le conseil actuel aura choisis. Si le conseil a un but précis, il pourra approuver uniquement les candidats qui partagent ses points de vue, même si les membres ne sont pas d'accord.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le conseil ou le Comité de gouvernance et des mises en candidature ne soient autorisés qu'à fournir une biographie des candidats possibles, mais ne sera pas autorisé à faire des recommandations à l'égard des candidats possibles.

À cette fin, les règlements administratifs devront être examinés de nouveau et le processus de ratification devra être analysé de nouveau. L'ACPS doit présenter cette révision des règlements administratifs à l'ONS avant d'aller de l'avant avec une fusion.

Présentée par Ron Markert; appuyée par Norman Lyster



Justification : Pour obtenir un bon résultat, il faut connaître les possibilités.

Résolutions 2020 - Résolution n° 7

TITRE : Gouvernance

Nom des membres : Norman Lyster, Ron Markert

Résolution :

ATTENDU QUE l'ACPS possède une longue histoire de gouvernance transparente et ouverte, étant convaincue que la science et les faits sont au cœur de sa gouvernance et de sa culture, que tout cela a résisté à l'épreuve du temps et de l'adversité de ses points de vue pour améliorer ses membres, l'industrie des semences et le secteur agricole commercial, elle a été le fondement de la crédibilité du système des semences auprès de ses membres, des agriculteurs et des gouvernements;

ATTENDU QU'il existe pratiquement un sentiment de panique que l'insistance du conseil d'administration de l'ACPS est d'obtenir une fusion rédigée rapidement sans qu'il y ait pour autant de renseignements à l'appui autres que des espoirs et des appels au mythe de la tarte aux pommes et de la maternité pour obtenir des renseignements. Et pourtant, c'est à partir de cela qu'on s'attend à ce que les membres prennent une décision dont les proportions sont monumentales et irrévocables. Tout cela combiné à un silence imposé concernant toute préoccupation que pourrait continuer d'avoir le CA de l'ACPS, jette une douche froide sur la relation qu'entretient le CA de l'ACPS avec ses membres. C'est d'autant plus froid lorsque le grand objectif proposé par la fusion est d'avoir une voix plus importante;

ATTENDU QU'une saine gestion des affaires et des risques dicte une compréhension profonde de l'environnement dans lequel une personne se trouve ou prévoit se trouver. De toute évidence, la gouvernance, la réglementation, la structure et la crédibilité du système en entier sont carrément encadrées par ces paramètres. Un élément de scepticisme est nettement justifié dans une telle situation, et d'autant plus lorsque l'on sait que l'information est retenue.

PAR CONSÉQUENT, il est résolu que le CA de l'ACPS élimine tous les obstacles à une discussion totale à laquelle tous peuvent participer. Cela comprendrait tous les membres, tout le personnel et le CA afin que :

- les faiblesses et les menaces ainsi que les possibilités et les forces fassent l'objet de discussions;
- les séances de discussions ouvertes comprennent une représentation des deux points de vue, et que toutes ces discussions ouvertes soient enregistrées et archivées dans leur intégralité pour permettre à tous les membres de les consulter facilement.
- une présence sur le Web soit fournie pour les points de vue opposés relativement aux préoccupations ou questions à être abordées de part et d'autre.
- l'information selon laquelle la discussion a été élargie tant sous forme électronique que papier doit être envoyée aux membres au plus tard le 15 juillet.

Présentée par Norman Lyster; appuyée par Ron Markert.



Présentateur



Jonathan Nyborg
Président sortant



Joe Rennick
Président



En conclusion, j'aimerais remercier Kevin Runnalls pour le temps qu'il a passé au sein du conseil d'administration et du Comité exécutif, et prendre un moment pour souligner la générosité de votre temps et de votre expertise. Je vous remercie de votre contribution à l'agriculture canadienne et au système canadien de semences certifiées. J'aimerais vous remettre une plaque virtuelle d'administrateur sortant. Nous vous remettons une plaque physique par courrier.

Je voudrais céder la parole à Joe Rennick, le nouveau président de l'ACPS.

Administrateurs sortants et transition du leadership



73

Merci, Jonathan.

Ce n'était certainement pas la façon dont j'imaginai le passage du marteau du président. Normalement, nous serions tous réunis - notre famille et nos amis de l'ACPS - et j'aurais la chance de vous serrer la main Jonathan. Mais j'accepte fièrement ce marteau virtuel et je me réjouis de diriger cette grande association.

Je dis notre famille de l'ACPS parce que lorsque vous voyagez ensemble à travers ce grand pays, que vous vous rendez visite chez vous, à l'hôtel ou même au sommet d'une montagne ou dans la baie de Fundy - vous devenez une famille. Ce sont nos moments Kodak.

J'aimerais prendre un moment pour remercier ma femme de se tenir à mes côtés dans ce voyage de près de 20 ans - Merci Bernadette de tout ton soutien.

En tant que votre nouveau président, j'ai des émotions mitigées. Nous pénétrons dans un territoire inexploré. À la fin de cet été, nous saurons.

Si l'ACPS devient une partie de Semences Canada ou si nous évoluons vers l'ACPS 2.0. Je vous remercie tous de la confiance que vous m'accordez en tant que dirigeant, alors que nous allons de l'avant. En prévision du vote à venir, je vous demande à vous - nos membres - de lire et d'étudier attentivement les documents de ratification et la documentation qui vous a été fournie. Si nous devons le faire, faisons-le bien - votons en connaissance de cause et en toute confiance.

En conclusion, je voudrais remercier une nouvelle fois mon ami Jonathan de sa présidence au cours de ces deux dernières années. Je poursuivrai sa politique de la porte ouverte; vous pouvez m'appeler ou m'envoyer un courriel n'importe quand. Vos commentaires et votre contribution à cette association sont essentiels pour façonner le fonctionnement de l'ACPS.

J'attends avec impatience de vous entendre et j'espère pouvoir vous revoir bientôt en personne. Je vous remercie de participer à cette assemblée générale exceptionnelle. Que tout le monde soit en bonne santé et en sécurité.

S'il n'y a pas d'autres questions, je déclare close l'assemblée générale annuelle virtuelle de l'ACPS. Je vous remercie.

Motion d'ajournement de l'Assemblée générale annuelle 2020.

Présentée par Dave Wuthrich; appuyée par Ryan Murray



Nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous ceux que vous servez, nos provinces et notre nation, un retour à la santé et à la normalité dans les semaines et les mois à venir. Nous nous efforcerons de faire de même à l'Association canadienne des producteurs de semences. Ensemble, nous sommes plus forts. Je vous remercie.

Merci de votre participation